



# Notes Statistiques

Académie de Clermont-Ferrand

## Indicateurs de résultats des lycées [IVAL]

Baccalauréat Général - Technologique  
et Professionnel

2022

numéro 01-23

mars 2023





**ACADÉMIE  
DE CLERMONT-FERRAND**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Auteur**

Stéphane Frugier

**Division Statistique et Evaluation** : [siaspep-sps@ac-clermont.fr](mailto:siaspep-sps@ac-clermont.fr)

Service Interacadémique de la Statistique de l'Évaluation de la  
Prospective et de la Performance (SIASEPP)

Service Prospective et Statistique du Rectorat de l'Académie de  
Clermont-Ferrand

☎ 04 73 99 32 71

[www.ac-clermont.fr/etudes-stats/](http://www.ac-clermont.fr/etudes-stats/) (grand public)

[statpro.ac-clermont.fr](http://statpro.ac-clermont.fr) (depuis un site académique)



# Sommaire

<b>1. Méthodologie .....</b>	<b>1</b>
1.1. Source et champ des indicateurs de valeur ajoutée des lycées (IVAL).....	1
1.2. Quelques définitions.....	1
<b>2. Evaluation de la performance des lycées de l'académie de Clermont-Ferrand .....</b>	<b>2</b>
2.1. Le nombre de valeurs ajoutées positives ou nulles parmi les 5 IVAL.....	2
2.2. Résultats des indicateurs des lycées d'enseignement général et technologique .....	3
2.2.1. Dispersion des lycées pour chacun des 5 indicateurs.....	3
2.2.2. Répartition des établissements de l'académie en 5 groupes .....	5
Composition des 5 groupes.....	5
Composition des 5 groupes au regard de la valeur ajoutée au taux de mentions .....	8
Variation de la composition des 5 groupes entre les sessions 2021 et 2022 .....	8
2.3. Résultats des indicateurs des lycées professionnels .....	10
2.3.1. Dispersion des lycées pour chacun des 5 indicateurs.....	10
2.3.2. Répartition des établissements de l'académie en 5 groupes .....	12
Composition des 5 groupes.....	12
Composition des 5 groupes au regard de la valeur ajoutée au taux de mentions .....	12
Variation de la composition des 5 groupes entre les sessions 2021 et 2022 .....	16
<b>ANNEXES .....</b>	<b>17</b>
Annexe 1 : Taux observé, taux attendu et valeur ajoutée des 5 indicateurs pour les LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand .....	18
Annexe 2 : Valeur ajoutée au taux de réussite au baccalauréat par série pour les LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand .....	19
Annexe 3 : Valeur ajoutée au taux de mentions au baccalauréat par série pour les LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand .....	20
Annexe 4 : Dispersion des LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand et de France métropolitaine pour chacun des 5 indicateurs .....	21
Annexe 5 : Dispersion des LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand et de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour chacun des 5 indicateurs.....	22
Annexe 6 : Liste des LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand ayant changé de groupe entre les sessions 2021 et 2022.....	23
Annexe 7 : Liste des LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand n'ayant pas changé de groupe entre les sessions 2021 et 2022.....	24
Annexe 8 : Composition des 5 groupes de LEGT à l'échelle de l'académie de Clermont-Ferrand et de la France métropolitaine .....	25

Annexe 9 : Taux observé, taux attendu et valeur ajoutée des 5 indicateurs pour les LP de l'académie de Clermont-Ferrand .....	26
Annexe 10 : Valeur ajoutée au taux de réussite au baccalauréat par domaine de spécialité pour les LP de l'académie de Clermont-Ferrand .....	27
Annexe 11 : Valeur ajoutée au taux de mentions au baccalauréat par domaine de spécialité pour les LP de l'académie de Clermont-Ferrand .....	28
Annexe 12 : Dispersion des LP de l'académie de Clermont-Ferrand et de France métropolitaine pour chacun des 5 indicateurs .....	29
Annexe 13 : Dispersion des LP de l'académie de Clermont-Ferrand et de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour chacun des 5 indicateurs .....	30
Annexe 14 : Liste des LP de l'académie de Clermont-Ferrand ayant changé de groupe entre les sessions 2021 et 2022.....	31
Annexe 15 : Liste des LP de l'académie de Clermont-Ferrand n'ayant pas changé de groupe entre les sessions 2021 et 2022.....	32
Annexe 16 : Composition des 5 groupes de LP à l'échelle de l'académie de Clermont-Ferrand et de la France métropolitaine à la session 2022 .....	33
Annexe 17 : Guide méthodologique des indicateurs de résultats des lycées publics et privés sous contrat, session 2022 .....	34

### Liste des tableaux :

Tableau 1 : Résultats des indicateurs de valeur ajoutée des lycées d'enseignement général et technologique (toutes séries confondues) de l'académie de Clermont-Ferrand pour la session 2022 .....	4
Tableau 2 : Résultats des indicateurs de valeur ajoutée des LP de l'académie de Clermont-Ferrand (tous domaines de spécialités confondus) pour la session 2022.....	11

### Liste des figures :

Figure 1 : Répartition des LEGT et des LP selon le nombre de valeurs ajoutées positives ou nulles parmi les 5 indicateurs (taux de réussite et taux de mentions au baccalauréat, taux d'accès de la seconde, de la première ou de la terminale au baccalauréat) en 2022.....	2
Figure 2 : Distributions des valeurs ajoutées des 5 indicateurs des LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand en 2022 .....	3
Figure 3 : Répartition par groupe des 47 LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand.....	5
Figure 4 : Croisement des valeurs ajoutées du taux de réussite et du taux d'accès de la seconde au baccalauréat pour les LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand à la session 2022 .....	6
Figure 5 : Proportion de LEGT par groupe (neutre, performant, en deçà des attentes, sélectif et accompagnateur) et par académie pour la session 2022 .....	7
Figure 6 : Croisement des valeurs ajoutées du taux de réussite et du taux de mentions pour les LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand à la session 2022 .....	9
Figure 7 : Distributions des valeurs ajoutées des 5 indicateurs des LP de l'académie de Clermont-Ferrand en 2022 .....	10
Figure 8 : Répartition par groupe des 40 LP de l'académie de Clermont-Ferrand.....	12
Figure 9 : Croisement des valeurs ajoutées du taux de réussite et du taux d'accès de la seconde au baccalauréat pour les LP de l'académie de Clermont-Ferrand à la session 2022 .....	13
Figure 10 : Proportion de LP par groupe (neutre, performant, en deçà des attentes, sélectif et accompagnateur) et par académie pour la session 2022 .....	14
Figure 11 : Croisement des valeurs ajoutées du taux de réussite et du taux de mentions pour les LP de l'académie de Clermont-Ferrand à la session 2022 .....	15



Les indicateurs de performance des lycées permettent d'évaluer les résultats d'un lycée par rapport à ceux des établissements comparables au plan national. Etablis à partir des résultats des élèves au baccalauréat et de leur parcours scolaire dans l'établissement, ces indicateurs proposent une appréciation relative de la valeur ajoutée du lycée en

tenant compte de l'offre de formation et des caractéristiques des élèves en termes d'âge, d'origine sociale, de sexe et de niveau scolaire à l'entrée au lycée. Ces indicateurs de valeur ajoutée des lycées (IVAL) tendent donc à évaluer l'action propre de chaque établissement, en éliminant les facteurs de réussite extérieurs au lycée.

## 1. Méthodologie

### 1.1. Source et champ des indicateurs de valeur ajoutée des lycées (IVAL)

Les IVAL sont calculés et mis à disposition par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP). Ils couvrent l'ensemble des lycées publics et privés sous contrat, dès lors que le nombre de candidats est supérieur ou égal à 20 élèves pour le baccalauréat général et technologique, et supérieur ou égal à 10 pour le

baccalauréat professionnel. De même, si un lycée offre un cycle incomplet (un ou deux niveaux), les indicateurs de valeur ajoutée ne sont pas calculés. Pour la session 2022, les IVAL ont été calculés pour 87 lycées de l'académie de Clermont-Ferrand : 47 lycées d'enseignement général et technologique (LEGT) et 40 lycées professionnels (LP).

### 1.2. Quelques définitions

Les indicateurs de performance des lycées comprennent les **taux de réussite** et **taux de mentions** obtenus au baccalauréat et les **taux d'accès de la seconde, de la première ou de la terminale au baccalauréat**.

Le **taux de réussite au baccalauréat** est l'indicateur traditionnel. Il rapporte le nombre d'élèves reçus au baccalauréat au nombre d'élèves qui se sont présentés à l'examen.

Les **taux d'accès de la seconde, de la première ou de la terminale au baccalauréat** évaluent, pour un élève de seconde, de première ou de terminale, la probabilité qu'il obtienne le baccalauréat à l'issue d'une scolarité entièrement effectuée dans le lycée, y compris en redoublant.

**A partir de 2019, le calcul du taux d'accès brut de la seconde au baccalauréat a été modifié en LEGT** : un élève qui change de lycée entre la 2<sup>nde</sup> et la 1<sup>ère</sup> pour suivre une série technologique ou une spécialité générale non proposée dans son lycée d'origine, est désormais considéré comme une réussite pour le lycée d'origine.

Le **taux de mentions au baccalauréat** enrichit l'analyse en appréhendant dans quelle mesure les lycées tirent le meilleur de leurs élèves et les

préparent à l'enseignement supérieur, la probabilité d'y réussir étant améliorée par l'obtention d'une mention au baccalauréat. Cet indicateur est aussi un complément pour les établissements ayant des taux de réussite attendus au baccalauréat élevés et dont les valeurs ajoutées sont, par construction, limitées.

Les **valeurs ajoutées** permettent d'évaluer ce qu'un lycée a « ajouté » au niveau initial de ses élèves. Pour chaque indicateur, la valeur ajoutée est la différence entre les résultats observés (taux bruts) et les résultats qui étaient espérés (taux attendus), compte tenu des caractéristiques scolaires et socio-démographiques des élèves (âge, sexe, origine sociale, et niveau scolaire à l'entrée en seconde) et de l'offre du lycée.

Le **taux attendu** se définit donc comme le taux moyen d'un établissement, à caractéristiques individuelles des élèves identiques et à structure d'établissement identique. Ainsi, si la valeur ajoutée est positive, le lycée a apporté à ses élèves plus que ce qu'ils auraient reçu s'ils avaient fréquenté l'établissement moyen.

Le guide méthodologique des indicateurs de résultats des lycées publics et privés sous contrat pour la session 2022 est disponible en annexe 17.

## 2. Evaluation de la performance des lycées de l'académie de Clermont-Ferrand

### 2.1. Le nombre de valeurs ajoutées positives ou nulles parmi les 5 IVAL

Une valeur ajoutée positive ou nulle signifie que l'établissement a apporté aux élèves qu'il a accueillis plus que ce qu'ils auraient reçu s'ils avaient fréquenté un établissement moyen. En dénombrant les valeurs ajoutées positives ou nulles parmi les 5 indicateurs, 6 groupes d'établissements se dégagent – les lycées avec 0, 1, 2, 3, 4 ou 5 valeur(s) ajoutée(s) positive(s) ou nulle(s). Cette répartition permet de mesurer la dispersion des lycées selon leur performance globale, tous indicateurs compris.

En 2022, parmi les 47 lycées d'enseignement général et technologique (figure 1, gauche) :

- 13 LEGT (soit 28%), dont 4 lycées privés, ont des valeurs ajoutées négatives pour les 5 indicateurs
- 6 LEGT (soit 13%), dont 2 lycées privés, ont des valeurs ajoutées positives ou nulles pour 3 des 5 indicateurs de performance
- 3 LEGT (soit 6%), dont 1 lycée privé, ont 5 valeurs ajoutées positives ou nulles.

Parmi les 40 lycées professionnels (figure 1, droite) :

- 10 LP (soit 25%), tous publics, ont des valeurs ajoutées négatives pour les 5 indicateurs
- 6 LP (soit 15%), dont 1 lycée privé, ont une valeur ajoutée positive ou nulle pour 3 des 5 indicateurs
- 8 LP (soit 20%), dont 3 privés, ont une valeur ajoutée positive ou nulle pour les 5 indicateurs.

Cette année, 45% des LEGT de l'académie ont entre 2 et 4 valeurs ajoutées positives ou nulles, soit une performance moyenne à élevée. Trois lycées génèrent beaucoup de plus-value (5 valeurs ajoutées positives ou nulles) et 49% des lycées apportent à leurs élèves moins que ce qu'ils auraient reçu s'ils avaient fréquenté un établissement moyen (aucune ou une seule valeur ajoutée positive ou nulle). A l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes (AURA), comme de la France métropolitaine, la répartition des lycées est plus homogène et les lycées y sont globalement plus performants.

Concernant les LP de l'académie, 55% ont un nombre de valeurs ajoutées positives ou nulles entre 0 et 2 et 45% ont un nombre de valeurs ajoutées positives ou nulles entre 3 et 5. La répartition académique est proche de celles de la région AURA et de la France métropolitaine.

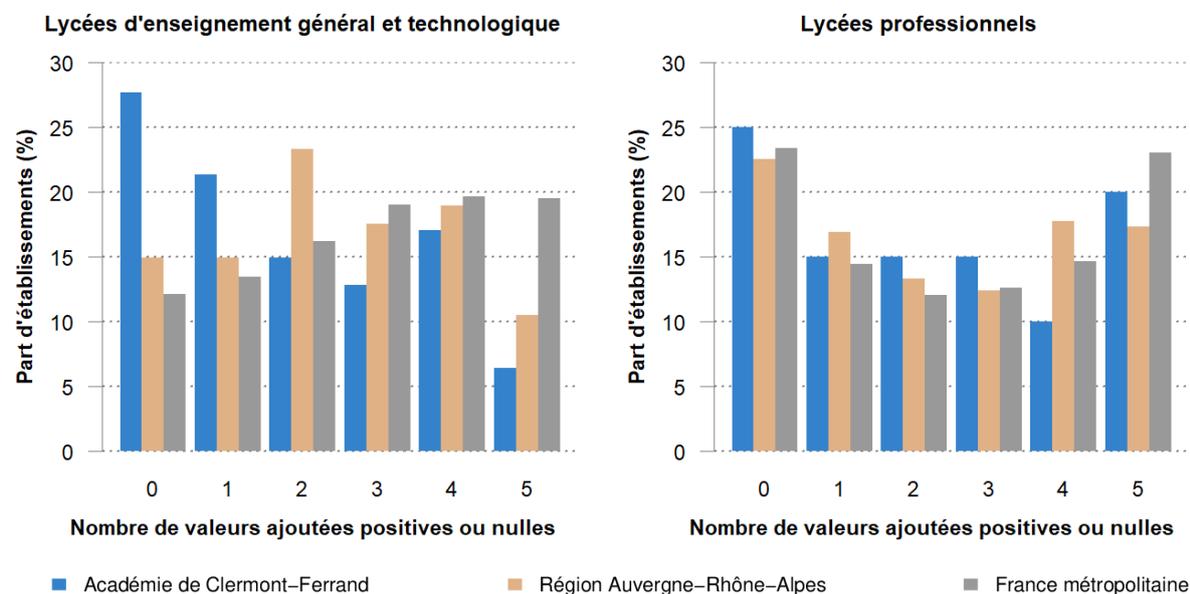


Figure 1 : Répartition des LEGT et des LP selon le nombre de valeurs ajoutées positives ou nulles parmi les 5 indicateurs (taux de réussite et taux de mentions au baccalauréat, taux d'accès de la seconde, de la première ou de la terminale au baccalauréat) en 2022

**Clé de lecture :** Parmi les LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand, 13% ont 3 valeurs ajoutées positives ou nulles sur les 5 indicateurs, ils sont 17% au sein de la région Auvergne-Rhône-Alpes (AURA) et 19% en France métropolitaine. Parmi les LP de l'académie de Clermont-Ferrand, 25% ont des résultats négatifs pour les 5 indicateurs, ils sont 22% au sein de la région AURA et 23% en France métropolitaine.

## 2.2. Résultats des indicateurs des lycées d'enseignement général et technologique

### 2.2.1. Dispersion des lycées pour chacun des 5 indicateurs

A la session 2022, 2/3 des 47 LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand ont une valeur ajoutée comprise entre :

- Taux de réussite : -3 et +1
- Taux de mentions : -9 et +0
- Taux d'accès seconde-bac. : -6 et +2
- Taux d'accès première-bac. : -4 et +1
- Taux d'accès terminale-bac. : -1 et +1.

Les valeurs ajoutées comprises entre -3 et +3 sont faibles voire nulles, considérées « neutres ».

Rappelons que l'effectif des lycées contribue fortement aux variations des niveaux de valeur ajoutée. Les lycées à petits effectifs sont plus sensibles : plus l'effectif est faible, plus les variations de réussite de quelques élèves ont de conséquences sur les taux globaux.

Les valeurs ajoutées comprises entre -10 et -4 et comprises entre +4 et +10 sont jugées « notables ».

Le nombre de valeurs ajoutées extrêmes (inférieure à -10 ou supérieure à +10) est :

- 1 pour le taux de réussite
- 5 pour les taux de mentions
- 3 pour le taux d'accès seconde-bac.
- 1 pour le taux d'accès première-bac.
- Aucun pour le taux d'accès terminale-bac.

La dispersion des valeurs ajoutées est donc globalement faible, plus importante pour les taux de mentions et taux d'accès de la seconde au baccalauréat (cf. figure 2 et annexes 4 et 5).

Le tableau 1 (page 4) présente les valeurs ajoutées des 5 indicateurs pour les LEGT de l'académie, avec un repérage des valeurs ajoutées extrêmes.

Les taux observés et attendus pour chaque indicateur sont disponibles en annexe 1. Les valeurs ajoutées du taux de réussite et du taux de mentions au baccalauréat par série, se situent respectivement aux annexes 2 et 3.

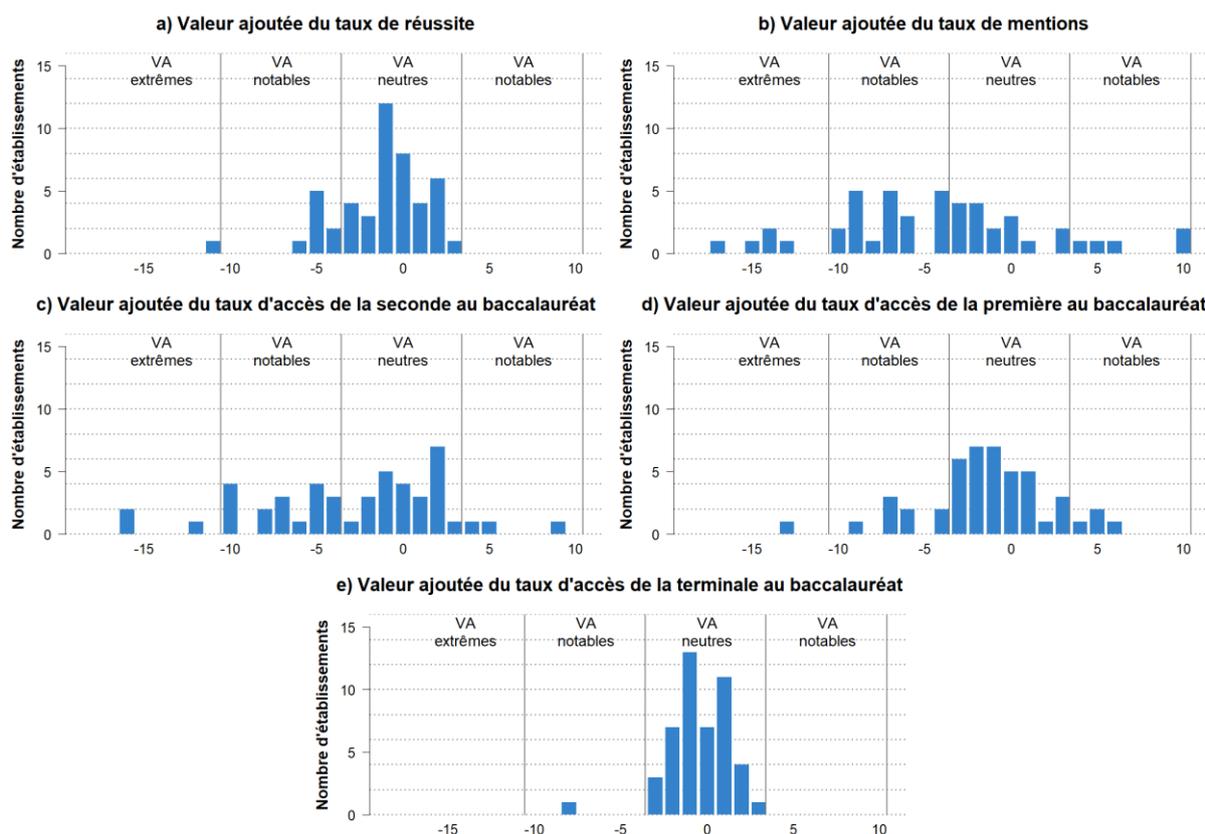


Figure 2 : Distributions des valeurs ajoutées des 5 indicateurs des LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand en 2022

**Clé de lecture :** L'académie de Clermont-Ferrand compte 1 LEGT avec une valeur ajoutée du taux de réussite de -11 : son taux de réussite est inférieur de 11 points à ce qui était attendu compte tenu de ses caractéristiques ; à l'opposé, 1 LEGT a une valeur ajoutée du taux de réussite égale à +3

Tableau 1 : Résultats des indicateurs de valeur ajoutée des LEGT (toutes séries confondues) de l'académie de Clermont-Ferrand pour la session 2022

Département	Commune	Etablissement (Lycée)	Code	Secteur	Nombre d'élèves présents au bac	Valeur ajoutée (VA)					Nombre de VA positives ou nulles	Groupe	
						Taux			2 <sup>de</sup>	1 <sup>re</sup>			Term.
						Réussite au bac	Mentions au bac	Accès au bac					
ALLIER	COMMENTRY	GENEVIEVE VINCENT	0031044U	PU	26	-1	10	-1	5	2	3	Neutre	
	CUSSET	ALBERT LONDRES	0030051P	PU	498	0	-4	-1	0	-1	2	Neutre	
		SAINTE MARIE	0030072M	PR	99	-1	-8	-10	-3	-1	0	EDDA*	
	MONTLUCON	VALERY LARBAUD	0031082K	PU	74	-11	-9	-7	-7	-8	0	EDDA*	
		MADAME DE STAEL	0030025L	PU	328	-1	0	0	1	0	4	Neutre	
	MOULINS	PAUL CONSTANS	0030026M	PU	278	-3	-7	2	-1	-1	1	Neutre	
		THEODORE DE BANVILLE	0030036Y	PU	343	0	-1	2	-2	0	3	Neutre	
	ST POURCAIN SUR SIOULE	SAINTE MARIE	0030084A	PR	36	-2	-14	-10	-6	-1	0	EDDA*	
YZEURE	BLAISE DE VIGENERE	0030044G	PU	111	2	-9	2	2	0	4	Neutre		
CANTAL	AURILLAC	JEAN MONNET	0030038A	PU	141	-5	-4	0	-3	-3	1	Accomp.*	
		MONNET-MERMOZ	0150006A	PU	216	-5	-14	-5	-2	-2	0	EDDA*	
		DE LA COMMUNICATION ST GERAUD	0150047V	PR	32	2	10	9	6	2	5	Perf.*	
		EMILE DUCLAUX	0150646W	PU	224	0	-3	-3	-2	0	2	Neutre	
	MAURIAC	GERBERT	0150760V	PR	47	-4	-3	-16	-13	1	1	EDDA*	
ST FLOUR	DES METIERS	0150747F	PU	48	2	0	-7	-7	0	3	Sélectif		
HAUTE LOIRE	BRIOUDE	DE HAUTE AUVERGNE	0150030B	PU	143	0	-4	2	3	1	4	Neutre	
		LA FAYETTE	0430003V	PU	151	0	-2	-2	-2	1	2	Neutre	
	BRIVES CHARENSAC	SAINTE MARIE	0430053Z	PR	60	-3	-7	2	5	3	3	Neutre	
		LA CHARTREUSE PARADIS	0430055B	PR	137	1	1	-2	1	1	4	Neutre	
	LE PUY EN VELAY	CHARLES ET ADRIEN DUPUY	0430020N	PU	170	-4	-17	-10	-6	-3	0	EDDA*	
		SIMONE WEIL	0430021P	PU	354	-3	-7	3	-1	-1	1	Neutre	
	MONISTROL SUR LOIRE	ST-JACQUES DE COMPOSTELLE	0430968U	PR	74	2	0	-4	1	1	4	Sélectif	
		NOTRE DAME DU CHATEAU	0430058E	PR	256	-1	-9	-1	-2	1	1	Neutre	
	YSSINGEAUX	LEONARD DE VINCI	0430947W	PU	286	-1	-10	1	1	-1	2	Neutre	
		SAINTE MARIE	0430065M	PR	65	0	3	-5	4	1	4	Sélectif	
PUY DE DOME	AMBERT	EMMANUEL CHABRIER	0430953C	PU	82	-2	-4	0	0	-2	2	Neutre	
		BLAISE PASCAL	0630001J	PU	82	2	6	2	3	2	5	Neutre	
	CHAMALIERES	SAINTE THECLE	0631070W	PR	119	-1	-15	-12	-9	-1	0	EDDA*	
		DES METIERS	0631669X	PU	212	-5	-9	5	-1	-2	1	Accomp.*	
	CLERMONT FERRAND	BLAISE PASCAL	0630018C	PU	311	-5	-7	-2	-3	-2	0	EDDA*	
		JEANNE D'ARC	0630019D	PU	437	0	3	4	0	-1	4	Perf.*	
		SIDOINE APOLLINAIRE	0630020E	PU	308	-5	-4	-7	-3	-2	0	EDDA*	
		LA FAYETTE	0630021F	PU	182	-3	-3	-5	-1	1	1	EDDA*	
		AMBROISE BRUGIERE	0630077S	PU	307	-6	-6	-8	-3	-3	0	EDDA*	
		GODEFROY DE BOUILLON	0631068U	PR	199	0	-1	-4	-1	0	2	Sélectif	
		FENELON	0631074A	PR	135	1	-2	2	0	1	4	Neutre	
		SAINTE ALYRE	0631075B	PR	187	-1	-6	0	-1	-1	1	Neutre	
	MASSILLON	0631847R	PR	103	1	-3	-8	-2	1	2	Sélectif		
	COURNON D'AUVERGNE	RENE DESCARTES	0631861F	PU	467	-1	-10	-1	-2	-2	0	Neutre	
	COURPIERE	SAINTE MARIE	0631032E	PR	33	-1	-7	-16	-7	0	1	EDDA*	
	ISSOIRE	MURAT	0630034V	PU	318	-2	-6	-6	-3	-1	0	EDDA*	
		SEVIGNE ST-LOUIS	0631033F	PR	76	-1	-13	-10	-4	-1	0	EDDA*	
RIOM	C. ET P. VIRLOGEUX	0630052P	PU	413	-1	-9	-1	-1	-1	0	Neutre		
	SAINTE MARIE	0631034G	PR	79	2	4	-5	0	-1	3	Sélectif		
THIERS	PIERRE JOEL BONTE	0631985R	PU	85	-1	-2	1	1	1	3	Neutre		
	MONTDORY	0630068G	PU	210	1	-2	-4	-4	-2	1	Sélectif		
	JEAN ZAY	0630069H	PU	107	3	5	1	3	2	5	Neutre		

\* : Accomp. : Accompagnateur ; EDDA : En deçà des attentes ; Perf. : Performant

■ Valeurs ajoutées extrêmes

**Clé de lecture** : Le lycée public Geneviève Vincent, situé à Commentry (Allier), comptait 26 élèves présents au baccalauréat pour la session 2022. Les valeurs ajoutées sont de -1 pour le taux de réussite toutes séries confondues (son taux de réussite est inférieur de 1 point à ce qui était attendu compte tenu de ses caractéristiques), +10 pour le taux de mentions, -1 pour le taux d'accès de la seconde au baccalauréat, +5 pour le taux d'accès de la première au baccalauréat et +2 pour le taux d'accès de la terminale au baccalauréat. Ce lycée comptabilise alors 3 valeurs ajoutées positives ou nulles et appartient au groupe des lycées neutres.

## 2.2.2. Répartition des établissements de l'académie en 5 groupes

### Composition des 5 groupes

A partir de leur valeur ajoutée au taux de réussite et au taux d'accès de la seconde au baccalauréat, les lycées sont répartis par le ministère en 5 groupes : les neutres, les performants, les accompagnateurs, les sélectifs en cours de scolarité et les lycées en deçà des attentes (cf. définition encart n°1).

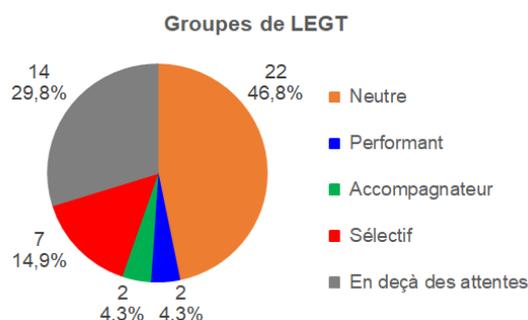


Figure 3 : Répartition par groupe des 47 LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand

Le groupe de chacun des LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand est disponible dans le tableau 1 (page 4).

La figure 4 (page 6) croise les valeurs ajoutées au taux de réussite et au taux d'accès de la seconde au baccalauréat.

En comparant la répartition des LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand avec celle de la France métropolitaine :

- 46,8% des LEGT de l'académie sont neutres (45,5% en France métropolitaine)
- L'académie détient une part de LEGT performants faible (4,3% contre 15,0% en France métropolitaine)
- La part de LEGT accompagnateurs de l'académie est elle aussi faible (4,3% contre 6,7% en France métropolitaine)
- Par contre, 29,8% des LEGT de l'académie sont en deçà des attentes (15,6% en France métropolitaine)
- Enfin, 14,9% des LEGT de l'académie sont sélectifs (17,3% en France métropolitaine).

Cette répartition des LEGT par groupe a évolué pour les IVAL 2019. En effet, concernant les LEGT, jusqu'en 2018 les groupes étaient établis à partir du taux de réussite et du taux d'accès de la 1<sup>re</sup> au baccalauréat. A partir de 2019 le taux d'accès utilisé est désormais celui de la 2<sup>de</sup> au baccalauréat (ce qui était déjà le cas pour les LP).

### Encart n°1 : Définition des 5 groupes d'établissements

Les 5 groupes établis par la DEPP au regard des IVAL le sont à partir du taux de réussite et du taux d'accès de la seconde au baccalauréat.

Les 5 groupes sont :

- ❖ Les lycées **neutres** ont des valeurs ajoutées au taux de réussite et au taux d'accès égales ou comprises entre -3 et +3 pour les LEGT, et entre -5 et +5 pour les LP. Ces seuils ne sont pas fixés aléatoirement, ils tiennent compte de la répartition de l'ensemble des établissements du territoire national. En bref, les établissements de ce groupe ne font pas mieux ni moins bien que les établissements qui leur ressemblent.
- ❖ Les lycées **performants** dont les deux indicateurs de valeurs ajoutées sont positifs, et qui n'appartiennent pas au groupe « neutre ». Ces lycées obtiennent un taux de réussite au baccalauréat supérieur au taux attendu et accompagnent leurs élèves jusqu'au baccalauréat.
- ❖ Les lycées **accompagnateurs** pour lesquels la valeur ajoutée au taux de réussite est négative, celle au taux d'accès positive et qui ne font pas partie des établissements neutres.
- ❖ Les lycées **sélectifs en cours de scolarité** (correspondent aux « sélectifs » des sessions antérieures, renommés sans autre changement) présentent une valeur ajoutée positive au taux de réussite et une valeur ajoutée négative au taux d'accès, sans appartenir au groupe « neutre ». Ces lycées font mieux réussir leurs élèves que la moyenne et les conservent dans l'établissement moins que la moyenne.
- ❖ Les lycées **en deçà des attentes** dont les deux indicateurs de valeur ajoutée sont négatifs, et qui n'appartiennent pas au groupe des lycées neutres. Ces établissements font moins réussir leurs élèves que la moyenne et, de plus, ils ne les gardent pas dans l'établissement.

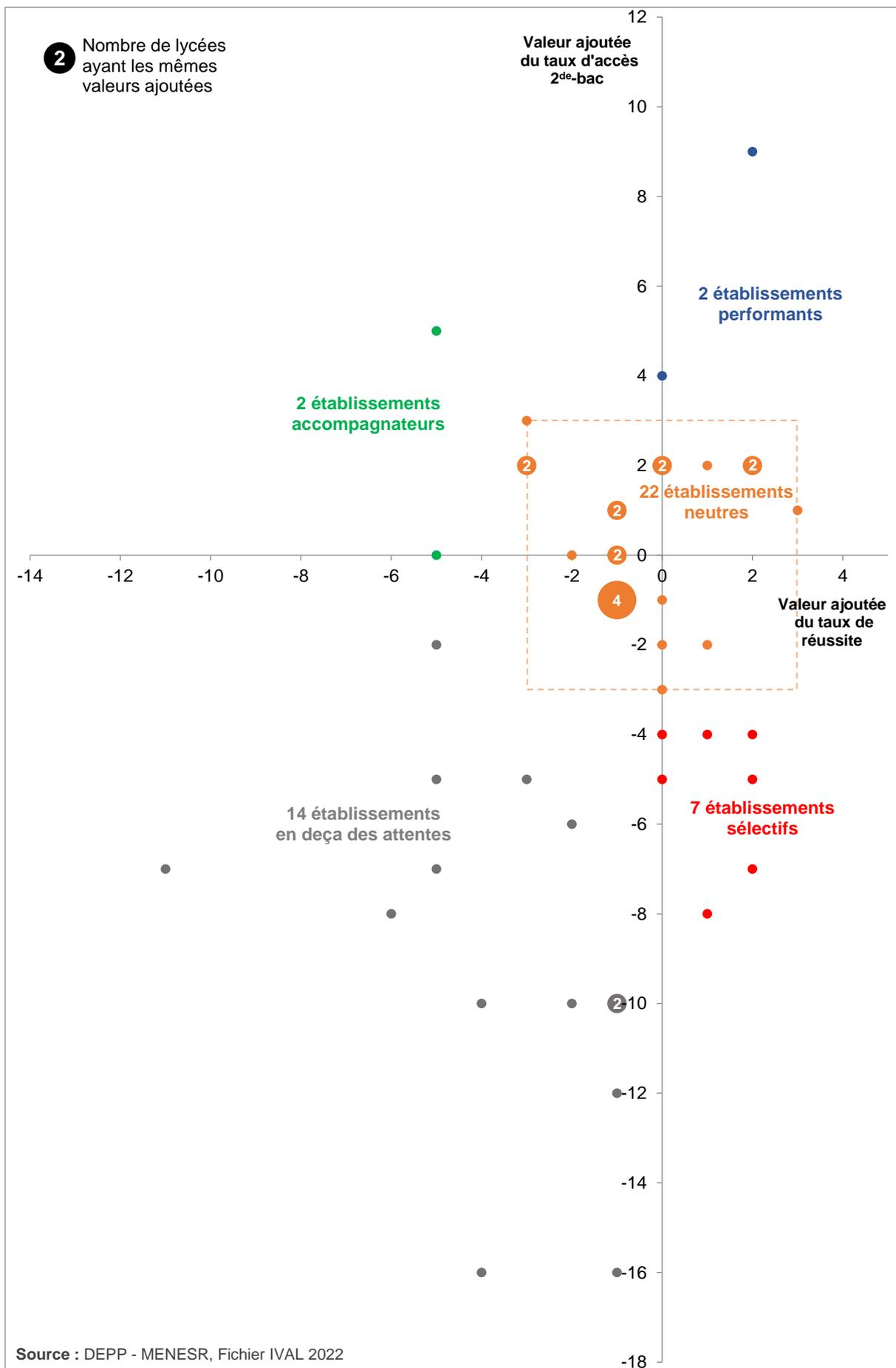
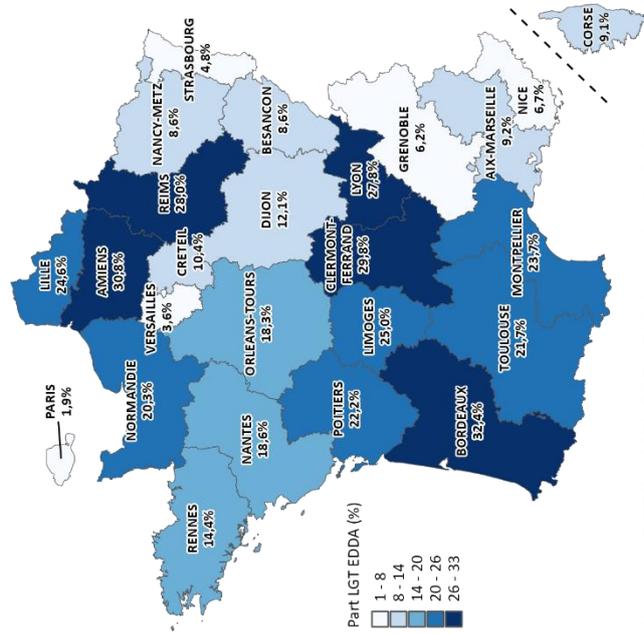
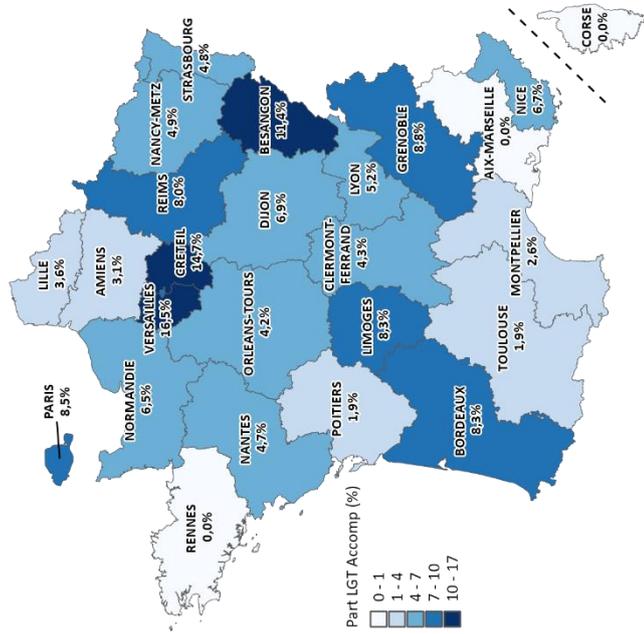
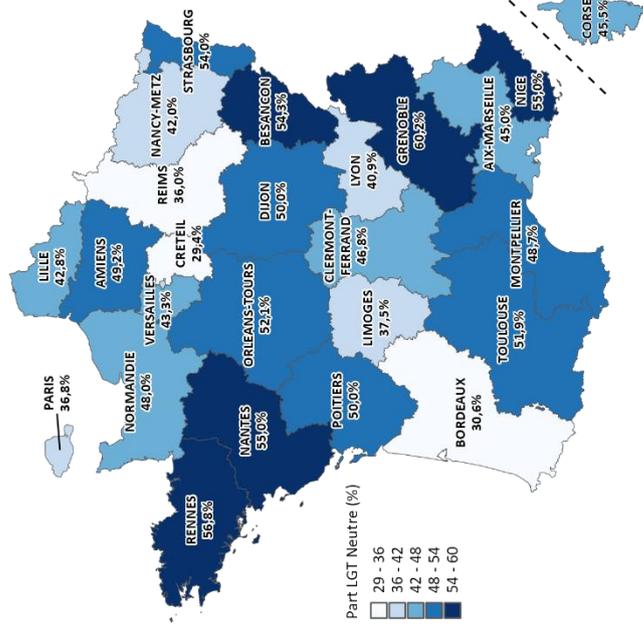
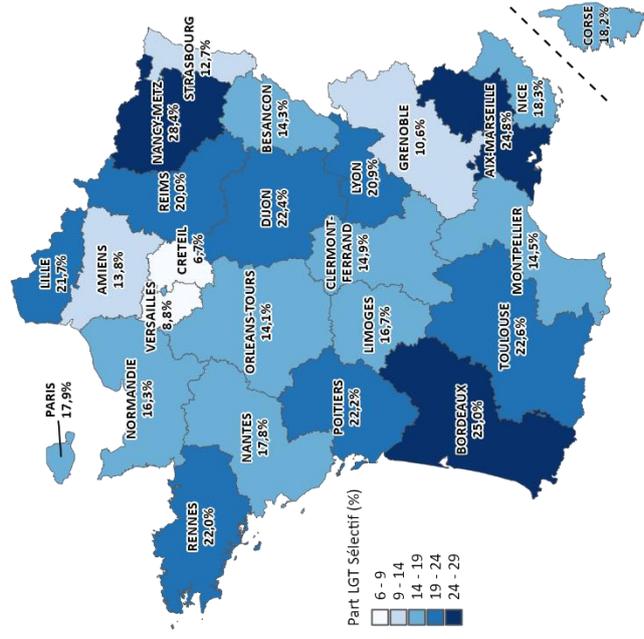
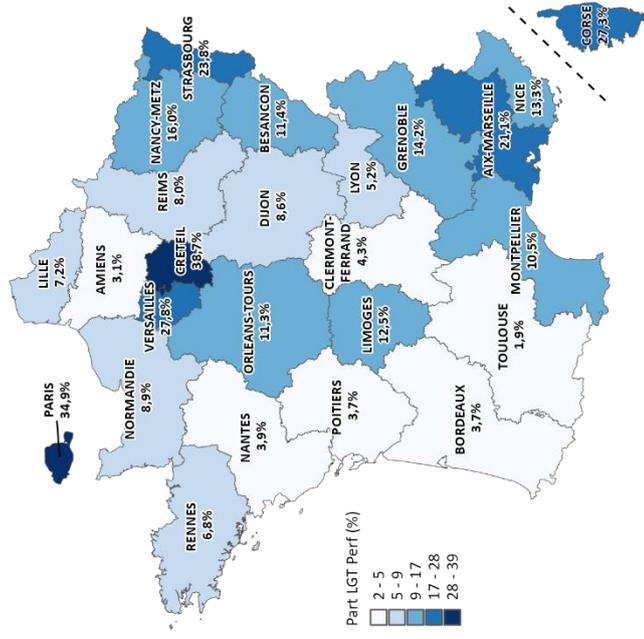


Figure 4 : Croisement des valeurs ajoutées du taux de réussite et du taux d'accès de la seconde au baccalauréat pour les LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand à la session 2022



Source : DEPP – MENESR, IRIG ©IGN Geofila 2022

Figure 5 : Proportion de LGT par groupe (neutre, performant, en deçà des attentes, sélectif et accompagnateur) et par académie pour la session 2022

### Composition des 5 groupes au regard de la valeur ajoutée au taux de mentions

L'indicateur de valeur ajoutée au taux de mentions résume dans quelle mesure les lycées préparent leurs élèves à l'enseignement supérieur. Il permet aussi de pallier aux valeurs ajoutées limitées des établissements ayant des taux de réussite attendus au baccalauréat élevés, et de relativiser la composition des groupes de lycées. Pour exemple, un LEGT « neutre » de l'académie de Clermont-Ferrand a une valeur ajoutée au taux de réussite de +2 points, issue d'un taux brut de 99% et d'un taux attendu de 97% ; sa valeur ajoutée au taux de mentions de +6 points relativise son groupe, le rapprochant du groupe « performant ».

La figure 6 (page 9) croise les valeurs ajoutées au taux de réussite et au taux de mentions. Les lycées sont représentés selon leur groupe.

Des 22 lycées « neutres » :

- 3 ont une valeur ajoutée au taux de mentions égale ou supérieure à +3 points, dont 2 avec une valeur ajoutée au taux de réussite positive ou nulle

- 13 ont une valeur ajoutée au taux de mentions égale ou inférieure à -3, dont 4 ont une valeur ajoutée au taux de réussite positive ou nulle
- 6 lycées une valeur ajoutée au taux de mentions comprise entre -3 et +3, leur valeur ajoutée au taux de réussite étant comprise entre -1 et +1.

Pour les 2 lycées « performants », la valeur ajoutée au taux de mentions est de +3 et +10.

Pour les 2 lycées « accompagnateurs », la valeur ajoutée au taux de mentions est de -4 et -9.

3 des 7 lycées « sélectifs » ont une valeur ajoutée au taux de mentions négative. Elle est nulle pour 2 d'entre eux et pour les 2 autres, +3 et +4.

Enfin, les 14 lycées « en deçà des attentes » ont une valeur ajoutée au taux de mentions négative.

### Variation de la composition des 5 groupes entre les sessions 2021 et 2022

Entre les sessions 2021 et 2022, 45% des LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand ont changé de groupe.

*Les tableaux en annexes 6 / 7 regroupent les LEGT de l'académie qui, respectivement, ont / n'ont pas changé de groupe entre les sessions 2021 et 2022. Ces tableaux fournissent, pour chacun des lycées, les variations du nombre d'élèves présents au baccalauréat, du taux de réussite et du taux d'accès de la seconde au baccalauréat.*

Au niveau national, 48% des LEGT métropolitains ont changé de groupe par rapport à la session précédente. La variation annuelle constatée au sein de l'académie de Clermont-Ferrand apparaît un peu moins élevée que celle de la France métropolitaine. La part de LEGT neutres réguliers dans l'académie de Clermont-Ferrand est un peu plus forte que celle observée toutes académies métropolitaines confondues : 73% pour l'académie de Clermont-Ferrand contre 70% pour l'ensemble des académies françaises. Les autres groupes de LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand sont de trop petite taille pour que la proportion de lycées réguliers soit pertinente.

*Le tableau en annexe 8 détaille la composition des 5 groupes à la session 2022 et son évolution par rapport à la session précédente pour l'académie de Clermont-Ferrand et la France métropolitaine.*

Plusieurs facteurs peuvent être à l'origine de ces variations annuelles. Le rapport national des facteurs de valeur ajoutée n°2015-065 les signale (cf. présentation succincte encart n°2).

#### Encart n°2 : Exemples de causes des variations annuelles de valeur ajoutée

*L'évolution des taux bruts de réussite au baccalauréat ou des taux d'accès brut peut influencer la valeur ajoutée. En effet, une moindre réussite à une session peut réduire considérablement la valeur ajoutée par rapport à la session précédente.*

*Pour d'autres lycées, c'est l'évolution des taux attendus, c'est-à-dire la moyenne nationale, qui peut modifier très sensiblement la valeur ajoutée. Le taux brut peut varier légèrement, ou s'être maintenu au même niveau que l'année passée, c'est l'élévation de plusieurs points du taux attendu qui réduit la marge de valeur ajoutée. Le taux attendu peut varier soit sous l'effet d'une modification du recrutement des élèves accueillis avec changement de la structuration par catégories socio-professionnelles, soit sous l'effet d'une modification du profil des élèves (âge, niveau scolaire à l'entrée en seconde, etc.).*

*Enfin, l'effectif des lycées contribue fortement aux variations des niveaux de valeur ajoutée. Les lycées à petits effectifs sont plus sensibles : plus l'effectif est faible, plus les variations de réussite de quelques élèves ont de conséquences sur les taux globaux.*

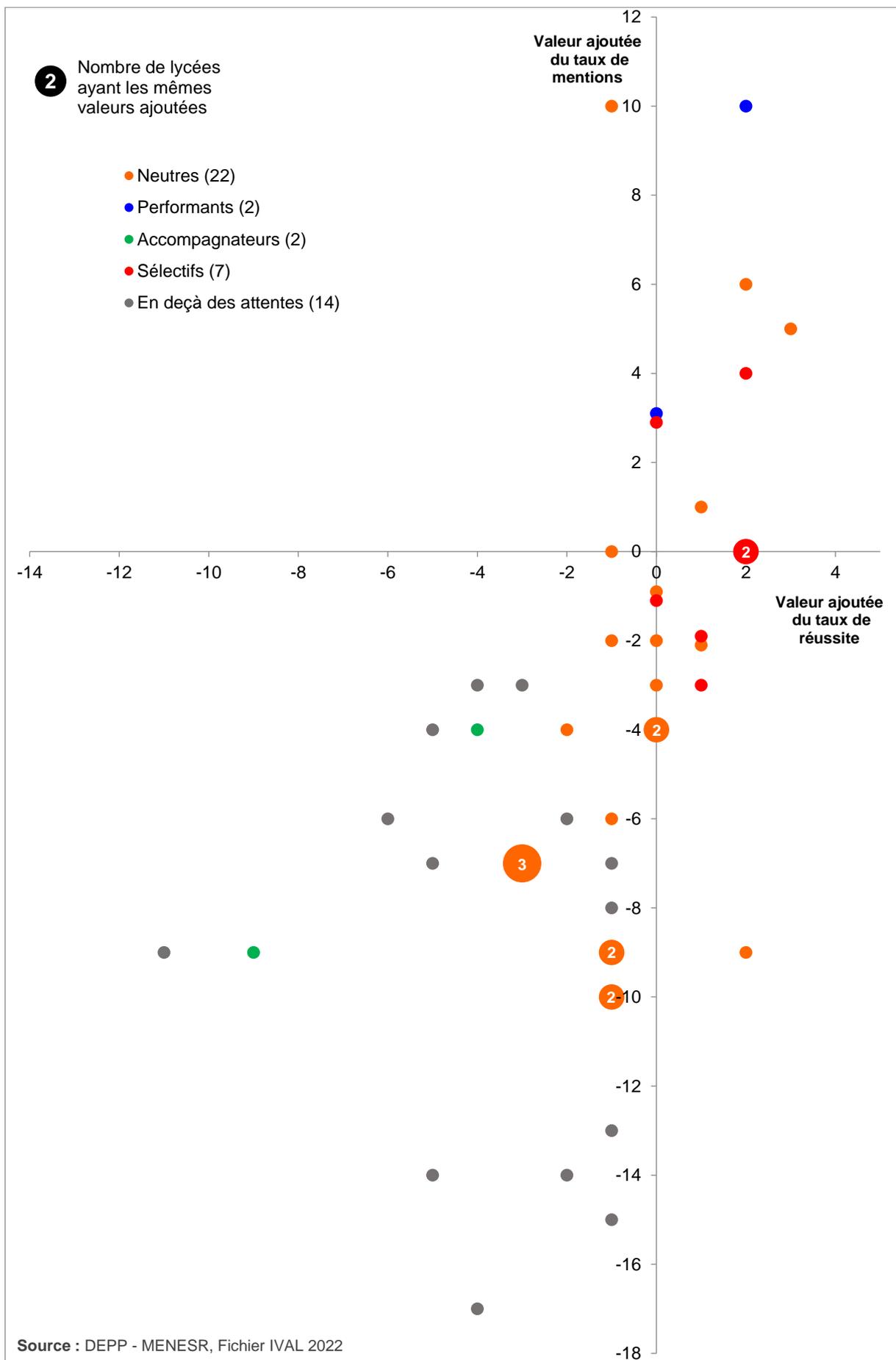


Figure 6 : Croisement des valeurs ajoutées du taux de réussite et du taux de mentions pour les LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand à la session 2022

## 2.3. Résultats des indicateurs des lycées professionnels

### 2.3.1. Dispersion des lycées pour chacun des 5 indicateurs

A la session 2022, les valeurs ajoutées des 40 LP de l'académie de Clermont-Ferrand, pour chaque indicateur (cf. figure 7, annexes 12 et 13), varient entre :

- Taux de réussite : -30 et +10 ;
- Taux de mentions : -29 et +13 ;
- Taux d'accès seconde-bac. : -25 et +16 ;
- Taux d'accès première-bac. : -23 et +27 ;
- Taux d'accès terminale-bac. : -21 et +19.

La moitié des LP ont une valeur ajoutée comprise entre :

- taux de réussite : -6 et +2 ;
- taux de mentions : -10 et +2 ;
- taux d'accès seconde-bac. : -8 et +7 ;
- taux d'accès première-bac. : -7 et +3 ;
- taux d'accès terminale-bac. : -6 et +4.

Les valeurs ajoutées comprises entre -5 et +5 sont faibles voire nulles, considérées « neutres ».

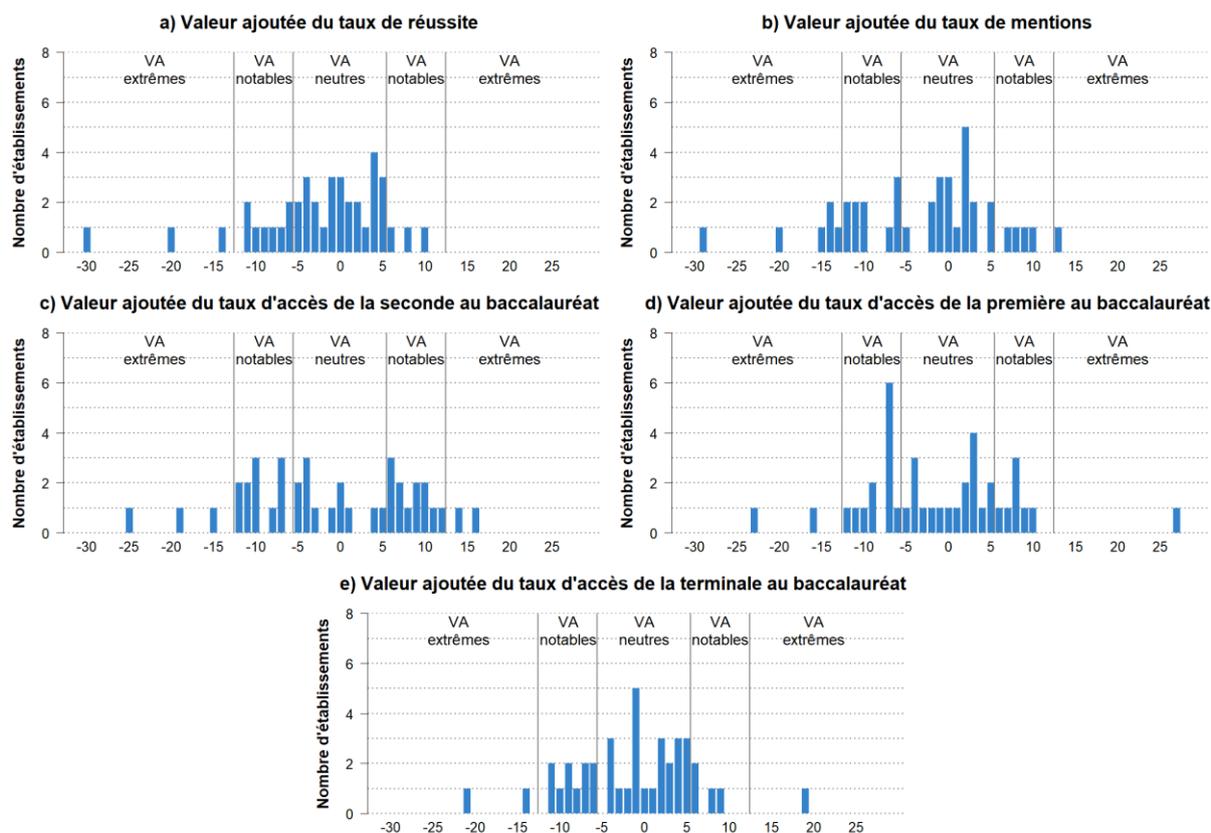
Les valeurs ajoutées comprises entre -12 et -6 et comprises entre +6 et +12 sont jugées « notables ».

Le nombre de valeurs ajoutées extrêmes (inférieure à -12 ou supérieure à +12) est :

- 3 pour le taux de réussite
- 7 pour les taux de mentions.
- 5 pour le taux d'accès seconde-bac.
- 3 pour le taux d'accès première-bac.
- 3 pour le taux d'accès terminale-bac.

La dispersion des LP selon la valeur ajoutée est importante quel que soit l'indicateur (un peu moins pour les taux de réussite et d'accès terminale-bac.) et, comparativement aux LEGT, les valeurs ajoutées des LP sont globalement plus hétérogènes.

*Le tableau 2 page 11 présente les valeurs ajoutées des 5 indicateurs pour les LP de l'académie de Clermont-Ferrand, avec un repérage des valeurs ajoutées extrêmes. Les taux observés et attendus des 5 indicateurs sont disponibles en annexe 9 ; ceux des taux de réussite et taux de mentions par domaine de spécialités se situent respectivement en annexes 10 et 11.*



**Figure 7 : Distributions des valeurs ajoutées des 5 indicateurs des LP de l'académie de Clermont-Ferrand en 2022**

**Clé de lecture :** L'académie de Clermont-Ferrand compte 1 lycée professionnel avec une valeur ajoutée du taux de réussite égale à -30 : son taux de réussite est inférieur de 30 points à ce qui était attendu compte tenu de ses caractéristiques ; à l'opposé, 1 LP a une valeur ajoutée du taux de réussite égale à +10.

Tableau 2 : Résultats des indicateurs de valeur ajoutée des LP de l'académie de Clermont-Ferrand (tous domaines de spécialités confondus) pour la session 2022

Département	Commune	Etablissement (Lycée)	Code	Secteur	Nombre d'élèves présents au bac	Valeur ajoutée (VA)					Nombre de VA positives ou nulles	Groupe
						Taux			Accès au bac			
						Réussite au bac	Mentions au bac		2 <sup>o</sup>	1 <sup>o</sup>		
ALLIER	COMMENTRY	GENEVIEVE VINCENT	0031044U	PU	60	-4	-6	7	4	0	3	Accomp.*
	CUSSET	ALBERT LONDRES	0030061A	PU	72	-11	-2	1	0	-2	2	Accomp.*
		VALERY LARBAUD	0031082K	PU	146	-3	-6	6	-1	-4	1	Accomp.*
	GANNAT	GUSTAVE EIFFEL	0030905T	PU	65	-10	-11	-1	-3	-11	0	EDDA*
	MONTLUCON	PAUL CONSTANS	0030026M	PU	135	-3	-11	-8	-7	-6	0	EDDA*
		SAINTE-LOUISE	0030105Y	PR	34	-2	9	-19	-7	-9	1	EDDA*
		ALBERT EINSTEIN	0031043T	PU	61	10	2	6	8	9	5	Perf.*
	MOULINS	ANNA RODIER	0030112F	PR	91	-1	-10	-12	-2	3	1	EDDA*
VARENNES / ALLIER	VAL D'ALLIER	0030924N	PU	31	5	5	-11	-9	2	3	Sélectif	
VICHY	D'ENSEIGNEMENT SUP. DE VICHY	0030935A	PR	15	5	-20	12	8	8	4	Perf.*	
YZEURE	JEAN MONNET	0030038A	PU	94	-14	-13	-4	-7	-10	0	EDDA*	
CANTAL	AURILLAC	MONNET-MERMOZ	0150006A	PU	66	-7	-14	7	2	-4	2	Accomp.*
		RAYMOND CORTAT	0150008C	PU	110	3	8	-7	-6	-1	2	Sélectif
		DE LA COMMUNICATION ST GERAUD	0150047V	PR	20	-8	-5	14	3	-1	2	Accomp.*
		GERBERT	0150760V	PR	32	2	0	-7	-10	4	3	Sélectif
	MURAT	JOSEPH CONSTANT	0150022T	PU	21	0	7	9	6	6	5	Perf.*
ST FLOUR	DE HAUTE AUVERGNE	0150030B	PU	34	-1	1	4	3	-1	3	Neutre	
HAUTE LOIRE	BRIVES CHARENSAC	PARADIS	0430101B	PR	56	4	-1	10	8	5	4	Perf.*
	ESPALY ST MARCEL	AUGUSTE AYMARD	0430023S	PU	12	4	-2	16	27	19	4	Perf.*
	LE PUY EN VELAY	CHARLES ET ADRIEN DUPUY	0430020N	PU	26	-30	-29	-25	-23	-21	0	EDDA*
		JEAN MONNET	0430024T	PU	86	2	2	0	3	3	5	Neutre
		ANNE MARIE MARTEL	0430098Y	PR	67	-1	-7	0	-4	-3	1	Neutre
	MONISTROL / LOIRE	NOTRE DAME DU CHATEAU	0430103D	PR	63	6	0	-5	9	5	4	Sélectif
YSSINGEAUX	EMMANUEL CHABRIER	0430953C	PU	65	-5	-14	8	2	-1	2	Accomp.*	
PUY DE DOME	AMBERT	BLAISE PASCAL	0630001J	PU	32	8	13	5	3	4	5	Perf.*
	BRASSAC LES MINES	FRANCOIS RABELAIS	0630012W	PU	27	4	3	-4	-4	2	3	Neutre
	CHAMALIERES	DES METIERS	0631669X	PU	70	-20	-15	-12	-16	-14	0	EDDA*
	CLERMONT FERRAND	LA FAYETTE	0630021F	PU	113	1	5	11	10	6	5	Perf.*
		ROGER CLAUSTRÉS	0630022G	PU	113	-4	-1	-10	-7	-1	0	EDDA*
		AMEDEE GASQUET	0630024J	PU	127	0	-6	-3	1	5	3	Neutre
		ANNA RODIER	0631050Z	PR	24	5	0	9	7	4	5	Perf.*
		LES CORDELIERS	0631408N	PR	68	0	3	10	5	1	5	Perf.*
		GODEFROY DE BOUILLON	0631736V	PR	80	1	2	6	5	2	5	Perf.*
		SAINT ALYRE	0631737W	PR	21	4	2	-11	-4	-6	2	Sélectif
	ISSOIRE	HENRI STE-CLAIRE DEVILLE	0630041C	PU	76	-6	-1	-15	-12	-7	0	EDDA*
	PONT DU CHATEAU	PIERRE BOULANGER	0631480S	PU	100	-11	-12	-10	-11	-11	0	EDDA*
	RIOM	MARIE LAURENCIN	0630054S	PU	129	-5	-12	-5	-7	-9	0	Neutre
		PIERRE JOEL BONTE	0631985R	PU	138	-6	-10	-7	-5	-7	0	EDDA*
	ST ELOY LES MINES	DESAIX	0630061Z	PU	48	-4	10	-4	-7	-8	1	Neutre
THIERS	GERMAINE TILLION	0630078T	PU	49	-9	2	-10	-9	-4	1	EDDA*	

\*: Accomp. : Accompagnateur ; EDDA : En deçà des attentes ; Perf. : Performant

■ Valeurs ajoutées extrêmes

**Clé de lecture :** Le lycée public Geneviève Vincent situé à Commentry dans l'Allier comptait 60 élèves présents au baccalauréat pour la session 2022. Les valeurs ajoutées sont de -4 pour le taux de réussite, tous domaines de spécialités confondus, -6 points pour le taux de mentions, +7 pour le taux d'accès de la seconde au baccalauréat, +4 pour le taux d'accès de la première au baccalauréat et 0 pour le taux d'accès de la terminale au baccalauréat. Ce lycée comptabilise alors 3 valeurs ajoutées positives ou nulles et appartient au groupe des lycées accompagnateurs.

## 2.3.2. Répartition des établissements de l'académie en 5 groupes

### Composition des 5 groupes

Les lycées professionnels ont été répartis dans les mêmes groupes que les LEGT à la différence que la répartition nationale des établissements conduit à établir le seuil des établissements « neutres » entre -5 et +5 (cf. définition encart n°1 page 5).

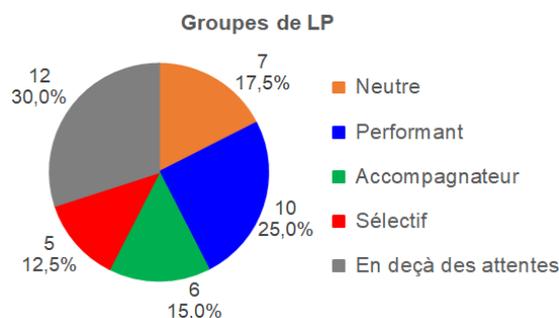


Figure 8 : Répartition par groupe des 40 LP de l'académie de Clermont-Ferrand

Le groupe de chacun des 40 LP de l'académie de Clermont-Ferrand est disponible dans le tableau 2 (page 11).

La figure 9 (page 14) croise les valeurs ajoutées au taux de réussite et au taux d'accès de la seconde au baccalauréat.

### Composition des 5 groupes au regard de la valeur ajoutée au taux de mentions

La figure 11 (page 15) croise les valeurs ajoutées au taux de réussite et au taux de mentions des LP, représentés selon leur groupe.

Des 12 lycées « en deçà des attentes » :

- 3 ont une valeur ajoutée au taux de mentions comprise entre -5 et +5 points, leur valeur ajoutée au taux de réussite étant comprise entre -9 et -4 ;
- 8 ont une valeur ajoutée au taux de mentions inférieure à -5, et ils ont tous une valeur ajoutée au taux de réussite négative ;
- 1 seul a une valeur ajoutée au taux de mentions supérieure à +5, avec une valeur ajoutée au taux de réussite de -2.

Des 10 lycées « performants » :

- 7 ont une valeur ajoutée au taux de mentions comprise entre -5 et +5, leur valeur ajoutée au taux de réussite étant comprise entre 0 et +10 ;
- 2 ont une valeur ajoutée au taux de mentions supérieure à +5, leur valeur ajoutée au taux de réussite étant comprise entre 0 et +8 ;

En comparant la répartition des LP de l'académie de Clermont-Ferrand avec celle de la France métropolitaine :

- La part de LP en deçà des attentes dans l'académie (30,0%) et celle de l'ensemble de la France métropolitaine (30,9%) sont similaires
- De même, la part de LP performants dans l'académie de Clermont-Ferrand (25,0%) et celle de l'ensemble de la France métropolitaine (23,6%) sont similaires
- 15,0% des LP de l'académie sont accompagnateurs, taux plus élevé que celui de l'ensemble de la France métropolitaine (7,9%)
- La part de LP sélectifs dans l'académie de Clermont-Ferrand (12,5%) et celle de l'ensemble de la France métropolitaine (12,7%) sont similaires
- 17,5% des LP sont neutres, soit une proportion faible (24,9% en France métropolitaine).

- 1 seul a une valeur ajoutée au taux de mentions inférieure à -5, avec une valeur ajoutée au taux de réussite de +5.

La valeur ajoutée au taux de mentions est négative pour les 6 lycées « accompagnateurs », dont 4 inférieure à -5.

Des 5 lycées « sélectifs en cours de scolarité », 2 ont une valeur ajoutée au taux de mentions nulle et 3 ont une valeur ajoutée au taux de mentions positive.

Parmi les 7 lycées « neutres » :

- 3 ont une valeur ajoutée au taux de mentions inférieure à -5, avec une valeur ajoutée au taux de réussite comprise entre -5 et 0.
- 3 ont une valeur ajoutée au taux de mentions comprise entre 0 et +5, leur valeur ajoutée au taux de réussite étant comprise entre -1 et +4 ;
- 1 a une valeur ajoutée au taux de mentions supérieure à +5, sa valeur ajoutée au taux de réussite étant de -4.

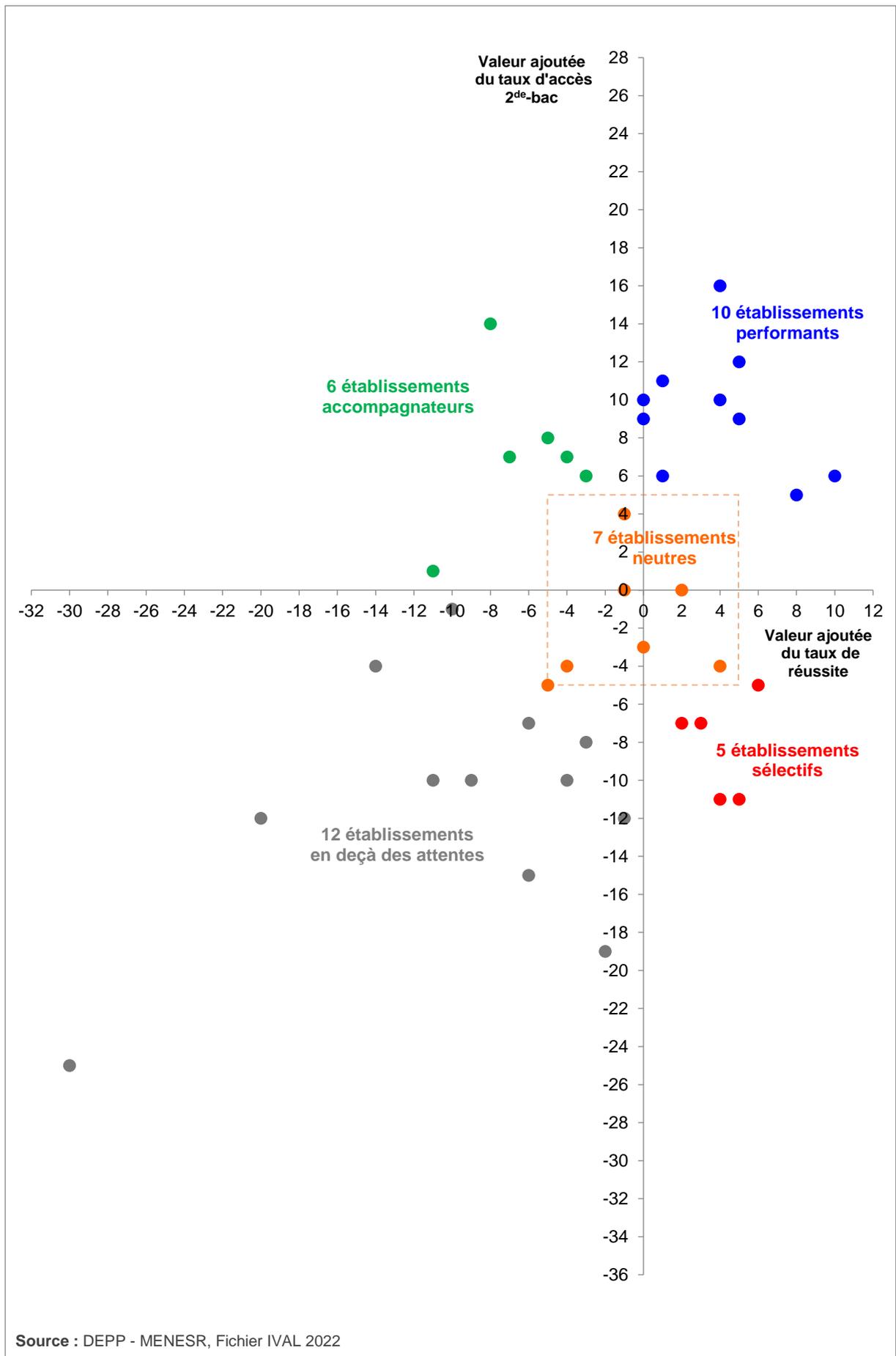


Figure 9 : Croisement des valeurs ajoutées du taux de réussite et du taux d'accès de la seconde au baccalauréat pour les LP de l'académie de Clermont-Ferrand à la session 2022



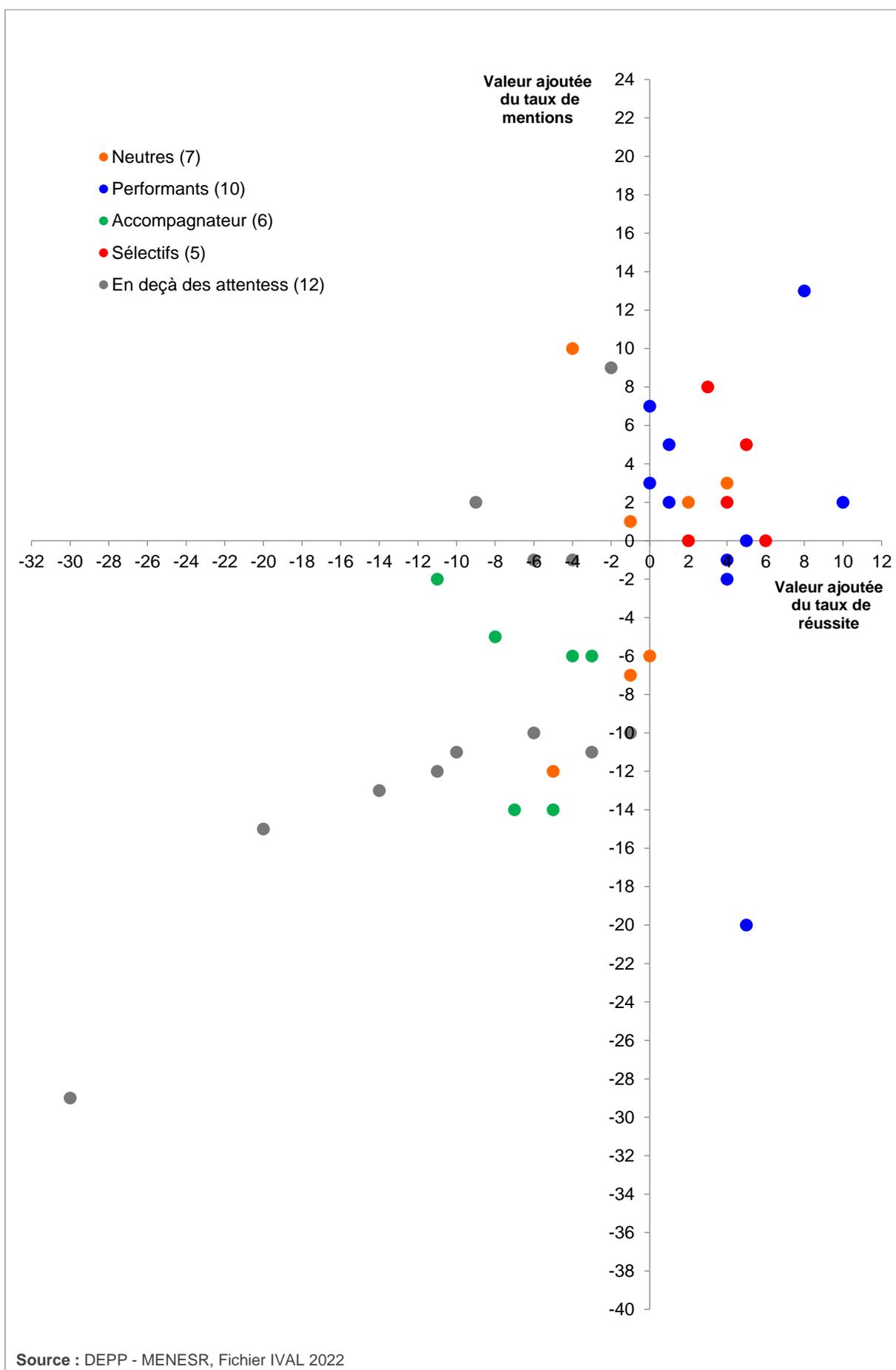


Figure 11 : Croisement des valeurs ajoutées du taux de réussite et du taux de mentions pour les LP de l'académie de Clermont-Ferrand à la session 2022

### **Variation de la composition des 5 groupes entre les sessions 2021 et 2022**

Entre les sessions 2021 et 2022, 75% des lycées professionnels de l'académie de Clermont-Ferrand ont changé de groupe.

Au niveau national, 59% des LP ont changé de groupe par rapport à la session précédente.

*Les tableaux en annexes 14 / 15 regroupent les LP de l'académie qui ont / n'ont pas changé de groupe entre les sessions 2021 et 2022, et fournissent pour chacun d'entre eux, les variations du nombre d'élèves présents au baccalauréat, du taux de réussite au baccalauréat et du taux d'accès de la seconde au baccalauréat.*

*Le tableau en annexe 16 détaille la composition des 5 groupes à la session 2022 et son évolution par rapport à la session précédente pour l'académie de Clermont-Ferrand et pour la France métropolitaine.*

En bref, comme pour les LEGT, la composition des groupes de LP varie notablement d'une année sur l'autre (cf. exemples de causes dans encart n°2 page 8), constat similaire à celui établi les précédentes années.

Pour accéder au site de diffusion des indicateurs IVAL :

- ❖ <https://www.education.gouv.fr/les-indicateurs-de-resultats-des-lycees-1118>

Pour en savoir plus :

- ❖ Rectorat de Clermont Ferrand (2021), « Indicateurs de résultats des lycées (IVAL) », Note d'information n°01-22, mars 2022.
- ❖ Rectorat de Clermont Ferrand (2020), « Indicateurs de résultats des lycées (IVAL) », Note d'information n°03-21, mars 2021.
- ❖ Rectorat de Clermont Ferrand (2019), « Indicateurs de résultats des lycées (IVAL) », Note d'information n°02-20, mars 2020.
- ❖ Rectorat de Clermont Ferrand (2018), « Indicateurs de résultats des lycées (IVAL) », Note d'information n°02-19, mars 2019.
- ❖ Rectorat de Clermont Ferrand (2017), « Indicateurs de résultats des lycées (IVAL) », Note d'information n°02-18, mars 2018.
- ❖ Rectorat de Clermont Ferrand (2016), « Indicateurs de résultats des lycées (IVAL) », Note d'information n°02-17, mars 2017.
- ❖ Rectorat de Clermont Ferrand (2015), « Indicateurs de résultats des lycées », Note d'information n°04-16, mars 2016.
- ❖ Inspection générale de l'Education Nationale et Inspection générale de l'administration de l'Education nationale (2015), « Des facteurs de valeur ajoutée des lycées », Rapport IGEN-IGAENR n°2015-065, juillet 2015. [En ligne] Disponible sur : <https://www.education.gouv.fr/media/31388/download>

## ANNEXES

Annexe 1 : Taux observé, taux attendu et valeur ajoutée des 5 indicateurs pour les LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand .....	18
Annexe 2 : Valeur ajoutée au taux de réussite au baccalauréat par série pour les LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand .....	19
Annexe 3 : Valeur ajoutée au taux de mentions au baccalauréat par série pour les LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand .....	20
Annexe 4 : Dispersion des LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand et de France métropolitaine pour chacun des 5 indicateurs .....	21
Annexe 5 : Dispersion des LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand et de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour chacun des 5 indicateurs .....	22
Annexe 6 : Liste des LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand ayant changé de groupe entre les sessions 2021 et 2022.....	23
Annexe 7 : Liste des LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand n'ayant pas changé de groupe entre les sessions 2021 et 2022.....	24
Annexe 8 : Composition des 5 groupes de LEGT à l'échelle de l'académie de Clermont-Ferrand et de la France métropolitaine .....	25
Annexe 9 : Taux observé, taux attendu et valeur ajoutée des 5 indicateurs pour les LP de l'académie de Clermont-Ferrand .....	26
Annexe 10 : Valeur ajoutée au taux de réussite au baccalauréat par domaine de spécialité pour les LP de l'académie de Clermont-Ferrand .....	27
Annexe 11 : Valeur ajoutée au taux de mentions au baccalauréat par domaine de spécialité pour les LP de l'académie de Clermont-Ferrand .....	28
Annexe 12 : Dispersion des LP de l'académie de Clermont-Ferrand et de France métropolitaine pour chacun des 5 indicateurs .....	29
Annexe 13 : Dispersion des LP de l'académie de Clermont-Ferrand et de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour chacun des 5 indicateurs.....	30
Annexe 14 : Liste des LP de l'académie de Clermont-Ferrand ayant changé de groupe entre les sessions 2021 et 2022.....	31
Annexe 15 : Liste des LP de l'académie de Clermont-Ferrand n'ayant pas changé de groupe entre les sessions 2021 et 2022.....	32
Annexe 16 : Composition des 5 groupes de LP à l'échelle de l'académie de Clermont-Ferrand et de la France métropolitaine à la session 2022 .....	33
Annexe 17 : Guide méthodologique des indicateurs de résultats des lycées publics et privés sous contrat, session 2022 .....	34

Annexe 1 : Taux observé, taux attendu et valeur ajoutée des 5 indicateurs pour les LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand

Département	Commune	Etablissement	Code	Secteur	Réussite			Mentions			Accès au baccalauréat								
					Taux		VA*	Taux		VA	de la 2 <sup>de</sup>			de la 1 <sup>re</sup>			de la term.		
					B*	A*		B	A		B	A	VA	B	A	VA	B	A	VA
ALLIER	COMMENTRY	GENEVIEVE VINCENT	0031044U	PU	88	89	-1	46	36	10	79	80	-1	92	87	5	92	90	2
	CUSSET	ALBERT LONDRES	0030051P	PU	95	95	0	56	60	-4	86	87	-1	94	94	0	96	97	-1
		SAINTE MARIE	0030072M	PR	96	97	-1	62	70	-8	78	88	-10	92	95	-3	97	98	-1
		VALERY LARBAUD	0031082K	PU	82	93	-11	41	50	-9	72	79	-7	85	92	-7	86	94	-8
	MONTLUCON	MADAME DE STAEL	0030025L	PU	96	97	-1	66	66	0	89	89	0	96	95	1	98	98	0
		PAUL CONSTANS	0030026M	PU	92	95	-3	52	59	-7	89	87	2	93	94	-1	96	97	-1
	MOULINS	THEODORE DE BANVILLE	0030036Y	PU	97	97	0	68	69	-1	91	89	2	94	96	-2	98	98	0
		SAINTE MARIE	0030084A	PR	94	96	-2	53	67	-14	77	87	-10	89	95	-6	97	98	-1
ST POURCAIN SUR SIOULE	BLAISE DE VIGENERE	0030044G	PU	97	95	2	50	59	-9	89	87	2	96	94	2	97	97	0	
YZEURE	JEAN MONNET	0030038A	PU	89	94	-5	50	54	-4	87	87	0	90	93	-3	93	96	-3	
CANTAL	AURILLAC	MONNET-MERMOZ	0150006A	PU	91	96	-5	46	60	-14	82	87	-5	92	94	-2	95	97	-2
		DE LA COMMUNICATION ST GERAUD	0150047V	PR	100	98	2	75	65	10	97	88	9	100	94	6	100	98	2
		EMILE DUCLAUX	0150646W	PU	99	99	0	77	80	-3	88	91	-3	95	97	-2	99	99	0
		GERBERT	0150760V	PR	91	95	-4	55	58	-3	70	86	-16	81	94	-13	98	97	1
	MAURIAC	DES METIERS	0150747F	PU	100	98	2	71	71	0	83	90	-7	89	96	-7	98	98	0
ST FLOUR	DE HAUTE AUVERGNE	0150030B	PU	98	98	0	69	73	-4	91	89	2	99	96	3	99	98	1	
HAUTE LOIRE	BRIOUDE	LA FAYETTE	0430003V	PU	97	97	0	65	67	-2	87	89	-2	93	95	-2	99	98	1
		SAINTE MARIE	0430053Z	PR	93	96	-3	58	65	-7	88	86	2	99	94	5	100	97	3
	BRIVES CHARENSAC	LA CHARTREUSE PARADIS	0430055B	PR	99	98	1	74	73	1	89	91	-2	97	96	1	100	99	1
	LE PUY EN VELAY	CHARLES ET ADRIEN DUPUY	0430020N	PU	93	97	-4	53	70	-17	78	88	-10	89	95	-6	95	98	-3
		SIMONE WEIL	0430021P	PU	94	97	-3	61	68	-7	91	88	3	94	95	-1	97	98	-1
		ST-JACQUES DE COMPOSTELLE	0430968U	PR	100	98	2	76	76	0	85	89	-4	97	96	1	100	99	1
	MONISTROL SUR LOIRE	NOTRE DAME DU CHATEAU	0430058E	PR	97	98	-1	61	70	-9	89	90	-1	94	96	-2	99	98	1
		LEONARD DE VINCI	0430947W	PU	97	98	-1	61	71	-10	90	89	1	96	95	1	97	98	-1
	YSSINGEAUX	SAINTE MARIE	0430065M	PR	98	98	0	78	75	3	84	89	-5	100	96	4	100	99	1
		EMMANUEL CHABRIER	0430953C	PU	96	98	-2	67	71	-4	89	89	0	96	96	0	96	98	-2
PUY DE DOME	AMBERT	BLAISE PASCAL	0630001J	PU	99	97	2	77	71	6	91	89	2	99	96	3	100	98	2
	CHAMALIERES	SAINTE THECLE	0631070W	PR	97	98	-1	57	72	-15	76	88	-12	86	95	-9	97	98	-1
		DES METIERS	0631669X	PU	93	98	-5	64	73	-9	93	88	5	95	96	-1	96	98	-2
		BLAISE PASCAL	0630018C	PU	92	97	-5	64	71	-7	85	87	-2	92	95	-3	96	98	-2
	CLERMONT FERRAND	JEANNE D'ARC	0630019D	PU	98	98	0	80	77	3	94	90	4	96	96	0	98	99	-1
		SIDOINE APOLLINAIRE	0630020E	PU	88	93	-5	42	46	-4	76	83	-7	88	91	-3	93	95	-2
		LA FAYETTE	0630021F	PU	93	96	-3	60	63	-3	82	87	-5	93	94	-1	98	97	1
		AMBROISE BRUGIERE	0630077S	PU	84	90	-6	39	45	-6	73	81	-8	88	91	-3	91	94	-3
		GODEFROY DE BOUILLON	0631068U	PR	98	98	0	71	72	-1	85	89	-4	94	95	-1	98	98	0
		FENELON	0631074A	PR	100	99	1	85	87	-2	93	91	2	97	97	0	100	99	1
		SAINTE MARIE	0631075B	PR	97	98	-1	67	73	-6	89	89	0	94	95	-1	97	98	-1
		MASSILLON	0631847R	PR	100	99	1	84	87	-3	82	90	-8	95	97	-2	100	99	1
	COURNON D'AUVERGNE	RENE DESCARTES	0631861F	PU	97	98	-1	65	75	-10	89	90	-1	94	96	-2	97	99	-2
	COURPIERE	SAINTE MARIE	0631032E	PR	94	95	-1	55	62	-7	71	87	-16	86	93	-7	97	97	0
	ISSOIRE	MURAT	0630034V	PU	95	97	-2	61	67	-6	83	89	-6	92	95	-3	97	98	-1
		SEVIGNE ST-LOUIS	0631033F	PR	96	97	-1	58	71	-13	78	88	-10	91	95	-4	97	98	-1
	RIOM	C. ET P. VIRLOGEUX	0630052P	PU	96	97	-1	59	68	-9	87	88	-1	94	95	-1	97	98	-1
		SAINTE MARIE	0631034G	PR	100	98	2	80	76	4	84	89	-5	96	96	0	98	99	-1
		PIERRE JOEL BONTE	0631985R	PU	96	97	-1	66	68	-2	89	88	1	96	95	1	99	98	1
	THIERS	MONDORY	0630068G	PU	97	96	1	59	61	-2	84	88	-4	91	95	-4	95	97	-2
JEAN ZAY		0630069H	PU	97	94	3	59	54	5	87	86	1	97	94	3	99	97	2	

\*: B : brut ; A : attendu ; VA : valeur ajoutée

## Annexe 2 : Valeur ajoutée au taux de réussite au baccalauréat par série pour les LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand

Les libellés des séries pour les lycées d'enseignement général et technologique sont les suivants :

### Les filières technologiques :

- STMG** : Sciences et Technologies du Management et de la Gestion
- STI2D** : Sciences et Technologies de l'Industrie et Développement Durable
- STD2A** : Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués
- STL** : Sciences et Technologies du Laboratoire
- ST2S** : Sciences et Technologies de la Santé et du Social
- S2TMD** : Sciences et Techniques du Théâtre, de la Musique et de la Danse
- STHR** : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration

Dépt.	Commune	Etablissement	Code	Secteur	Général	Technologique						
						STMG	STI2D	STD2A	STL	ST2S	S2TMD	STHR
ALLIER	COMMENTRY	GENEVIEVE VINCENT	0031044U	PU	-	-	-	-	-	-1	-	-
	CUSSET	ALBERT LONDRES	0030051P	PU	1	-10	7	-	-	-	-	-
		SAINT PIERRE	0030072M	PR	-1	-	-	-	-	-	-	-
	MONTLUCON	VALERY LARBAUD	0031082K	PU	-	-	-	-	-	-13	-	-4
		MADAME DE STAEL	0030025L	PU	-1	-	-	-	-	-	-	-
	MOULINS	PAUL CONSTANS	0030026M	PU	2	-9	-5	-	-8	-	-	-
		THEODORE DE BANVILLE	0030036Y	PU	0	-	-	-	-	-	-	-
ST POURCAIN SUR SIOULE	SAINT BENOIT	0030084A	PR	-2	-	-	-	-	-	-	-	
YZEURE	BLAISE DE VIGENERE	0030044G	PU	2	-	-	-	-	-	-	-	
CANTAL	AURILLAC	JEAN MONNET	0030038A	PU	-5	-16	3	1	-	-	-	-
		MONNET-MERMOZ	0150006A	PU	-1	-2	-12	-	-	-15	-	-
		DE LA COMMUNICATION	0150047V	PR	-	-	-	2	-	-	-	-
	MAURIAC	ST GERAUD	0150646W	PU	0	-	-	-	-	-	-	-
		EMILE DUCLAUX	0150760V	PR	-3	-	-	-	-	-	-	-
ST FLOUR	GERBERT	0150747F	PU	2	-	-	-	-	-	-	-	
HAUTE LOIRE	BRIOUDE	DES METIERS	0150030B	PU	1	-5	-	-	-	-	-	-
		DE HAUTE AUVERGNE	0150030B	PU	1	-5	-	-	-	-	-	-
	BRIVES CHARENSAC	LA FAYETTE	0430003V	PU	0	8	-	-	-	-	-	-
		SAINT JULIEN	0430053Z	PR	-3	-	-	-	-	-	-	-
	LE PUY EN VELAY	LA CHARTREUSE PARADIS	0430055B	PR	1	-	-3	-	-	-	-	-
		CHARLES ET ADRIEN DUPUY	0430020N	PU	-5	-	-1	-	-	-	-	-
		SIMONE WEIL	0430021P	PU	-2	-5	-	-	6	-4	-	-
MONISTROL SUR LOIRE	ST-JACQUES DE COMPOSTELLE	0430968U	PR	2	-	-	-	-	-	-	-	
	NOTRE DAME DU CHATEAU	0430058E	PR	0	-	3	-	-	-7	-	-	
YSSINGEAUX	LEONARD DE VINCI	0430947W	PU	-2	3	-	-	-	-	-	-	
	SAINT-GABRIEL	0430065M	PR	0	-	-	-	-	-	-	-	
PUY DE DOME	AMBERT	EMMANUEL CHABRIER	0430953C	PU	-2	-	-	-	-	-	-	-
		BLAISE PASCAL	0630001J	PU	2	-	-	-	-	-	-	-
	CHAMALIERES	SAINTE THECLE	0631070W	PR	-3	-	-	-	-	2	-	-
		DES METIERS	0631669X	PU	-6	-	-	-	-	-	-	-3
	CLERMONT FERRAND	BLAISE PASCAL	0630018C	PU	-5	-	-	-	-	-	-	-
		JEANNE D'ARC	0630019D	PU	0	-	-	-	-	-	-	-
		SIDOINE APOLLINAIRE	0630020E	PU	-	-5	-	-	5	-7	-	-
		LA FAYETTE	0630021F	PU	-1	-	-5	-	-3	-	-	-
		AMBROISE BRUGIERE	0630077S	PU	-5	-10	-	-	-	-	-	-
		GODEFROY DE BOUILLON	0631068U	PR	1	-5	3	-	-	-	-	-
		FENELON	0631074A	PR	1	-	-	-	-	-	-	-
		SAINT ALYRE	0631075B	PR	-1	0	-	-	-	-	-	-
	MASSILLON	0631847R	PR	1	-	-	-	-	-	-	-	
	COURNON D'AUVERGNE	RENE DESCARTES	0631861F	PU	-1	2	-	0	-	-	-	
	COURPIERE	SAINT PIERRE	0631032E	PR	-1	-	-	-	-	-	-	
	ISSOIRE	MURAT	0630034V	PU	-2	0	-	-	-	-	-	-
		SEVIGNE ST-LOUIS	0631033F	PR	-1	-	-	-	-	-	-	-
RIOM	C. ET P. VIRLOGEUX	0630052P	PU	0	-5	-	-	-	-	-	-	
	SAINTE MARIE	0631034G	PR	2	-	-	-	-	-	-	-	
	PIERRE JOEL BONTE	0631985R	PU	1	-	-3	-	-	-	-	-	
THIERS	MONTDORY	0630068G	PU	0	4	-	-	-	-	-	-	
	JEAN ZAY	0630069H	PU	2	-	4	-	0	-	-	-	

\* : Donnée non disponible

## Annexe 3 : Valeur ajoutée au taux de mentions au baccalauréat par série pour les LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand

Les libellés des séries pour les lycées d'enseignement général et technologique sont les suivants :

### Les filières technologiques :

**STMG** : Sciences et Technologies du Management et de la Gestion

**STI2D** : Sciences et Technologies de l'Industrie et Développement Durable

**STD2A** : Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués

**STL** : Sciences et Technologies du Laboratoire

**ST2S** : Sciences et Technologies de la Santé et du Social

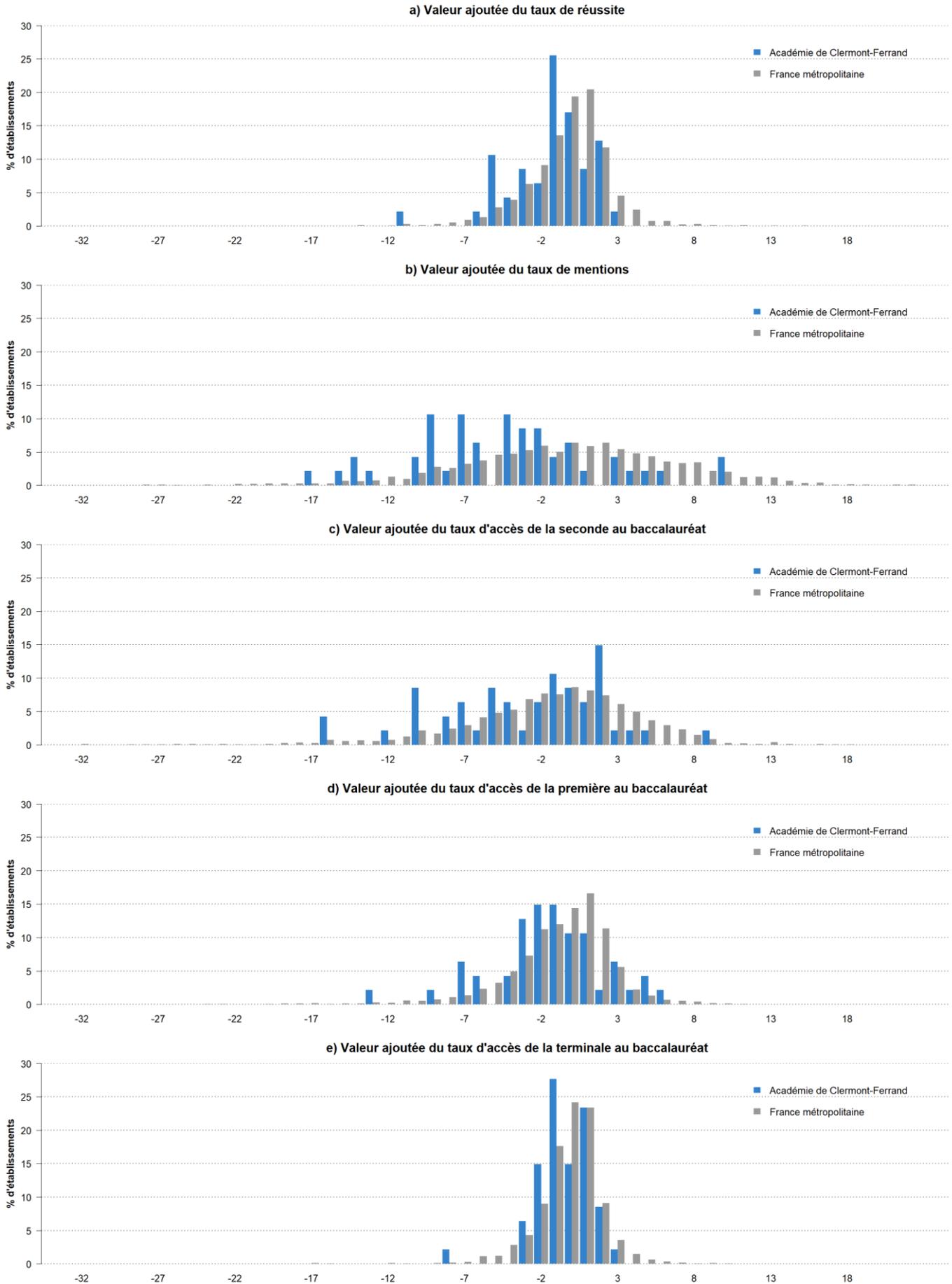
**S2TMD** : Sciences et Techniques du Théâtre, de la Musique et de la Danse

**STHR** : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration

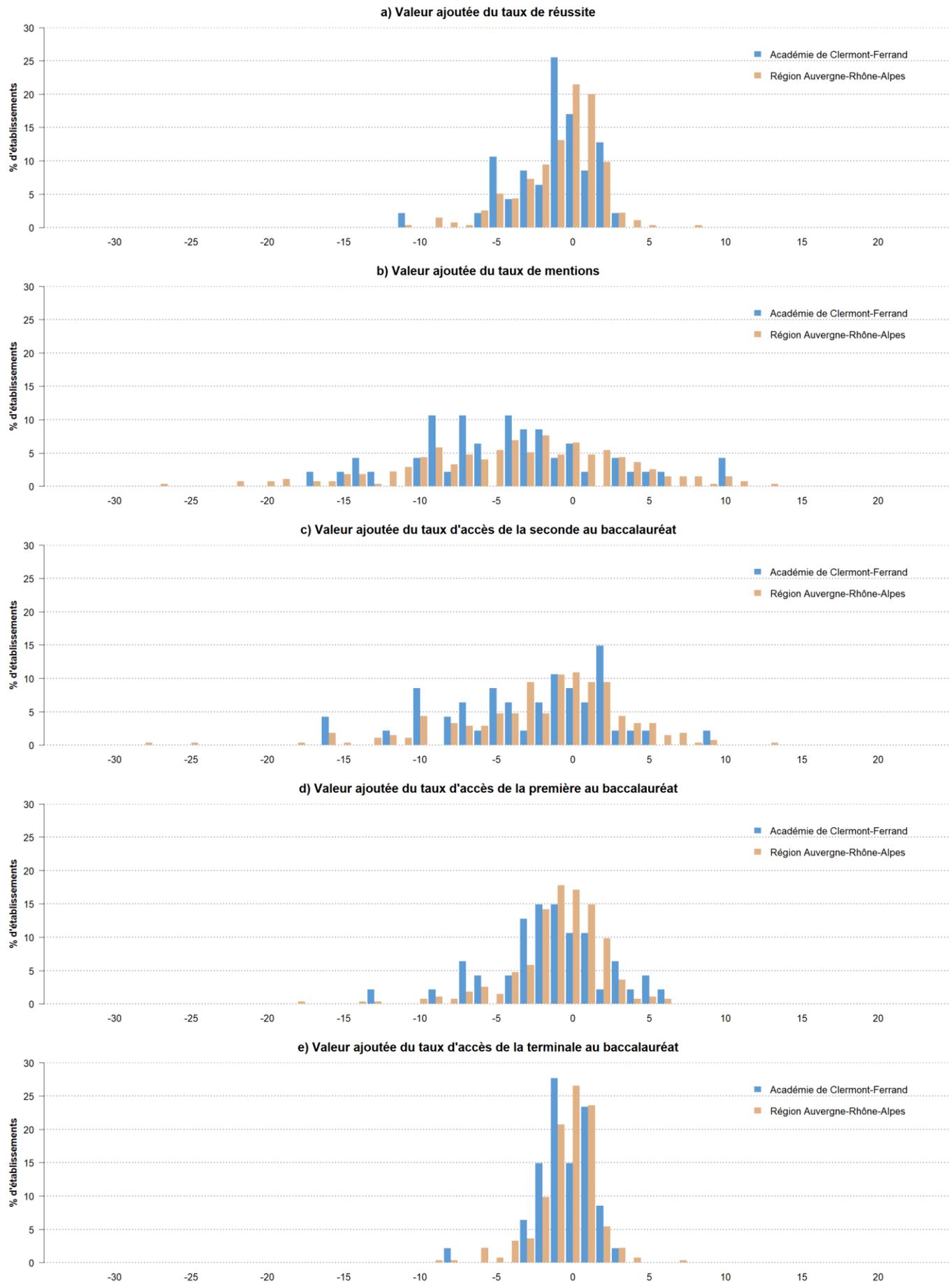
Dépt.	Commune	Etablissement	Code	Secteur	Général	Technologique						
						STMG	STI2D	STD2A	STL	ST2S	S2TMD	STHR
ALLIER	COMMENTRY	GENEVIEVE VINCENT	0031044U	PU	-	-	-	-	-	10	-	-
	CUSSET	ALBERT LONDRES	0030051P	PU	-4	-7	-1	-	-	-	-	-
		SAINT PIERRE	0030072M	PR	-8	-	-	-	-	-	-	-
	MONTLUCON	VALERY LARBAUD	0031082K	PU	-	-	-	-	-	-12	-	-4
		MADAME DE STAEL	0030025L	PU	0	-	-	-	-	-	-	-
	MOULINS	PAUL CONSTANS	0030026M	PU	-3	-7	-14	-	-11	-	-	-
		THEODORE DE BANVILLE	0030036Y	PU	-1	-	-	-	-	-	-	-
ST POURCAIN / SIOULE	SAINT BENOIT	0030084A	PR	-14	-	-	-	-	-	-	-	
YZEURE	BLAISE DE VIGENERE	0030044G	PU	-9	-	-	-	-	-	-	-	
CANTAL	AURILLAC	JEAN MONNET	0030038A	PU	-15	-18	14	8	-	-	-	-
		MONNET-MERMOZ	0150006A	PU	-18	-2	-17	-	-	-23	-	-
		DE LA COMMUNICATION ST GERAUD	0150047V	PR	-	-	-	10	-	-	-	-
	MAURIAC	EMILE DUCLAUX	0150646W	PU	-3	-	-	-	-	-	-	-
		GERBERT	0150760V	PR	0	-	-	-	-	-	-	-
ST FLOUR	DES METIERS	0150747F	PU	0	-	-	-	-	-	-	-	
HAUTE LOIRE	BRIOUDE	DE HAUTE AUVERGNE	0150030B	PU	-6	9	-	-	-	-	-	-
		LA FAYETTE	0430003V	PU	-4	9	-	-	-	-	-	-
	BRIVES CHARENSAC	SAINT JULIEN	0430053Z	PR	-7	-	-	-	-	-	-	-
		LA CHARTREUSE PARADIS	0430055B	PR	-1	-	17	-	-	-	-	-
	LE PUY EN VELAY	CHARLES ET ADRIEN DUPUY	0430020N	PU	-21	-	-5	-	-	-	-	-
		SIMONE WEIL	0430021P	PU	-4	-11	-	-	-23	-12	-	-
	MONISTROL SUR LOIRE	ST-JACQUES DE COMPOSTELLE	0430968U	PR	0	-	-	-	-	-	-	-
NOTRE DAME DU CHATEAU		0430058E	PR	-9	-	-6	-	-	-11	-	-	
YSSINGEAUX	LEONARD DE VINCI	0430947W	PU	-13	1	-	-	-	-	-	-	
	SAINTE-GABRIEL	0430065M	PR	3	-	-	-	-	-	-	-	
PUY DE DOME	AMBERT	EMMANUEL CHABRIER	0430953C	PU	-4	-	-	-	-	-	-	-
		BLAISE PASCAL	0630001J	PU	6	-	-	-	-	-	-	-
	CHAMALIERES	SAINTE THECLE	0631070W	PR	-16	-	-	-	-	-11	-	-
		DES METIERS	0631669X	PU	-10	-	-	-	-	-	-	-4
	CLERMONT FERRAND	BLAISE PASCAL	0630018C	PU	-7	-	-	-	-	-	-	-
		JEANNE D'ARC	0630019D	PU	3	-	-	-	-	-	-	-
		SIDOINE APOLLINAIRE	0630020E	PU	-	-7	-	-	-13	-1	-	-
		LA FAYETTE	0630021F	PU	5	-	-10	-	9	-	-	-
		AMBROISE BRUGIERE	0630077S	PU	-5	-10	-	-	-	-	-	-
		GODEFROY DE BOUILLON	0631068U	PR	-2	-6	7	-	-	-	-	-
		FENELON	0631074A	PR	-2	-	-	-	-	-	-	-
		SAINTE ALYRE	0631075B	PR	-4	-16	-	-	-	-	-	-
	MASSILLON	0631847R	PR	-3	-	-	-	-	-	-	-	
	COURNON D'AUVERGNE	RENE DESCARTES	0631861F	PU	-10	-16	-	-3	-	-	-	-
	COURPIERE	SAINT PIERRE	0631032E	PR	-7	-	-	-	-	-	-	-
ISSOIRE	MURAT	0630034V	PU	-6	-7	-	-	-	-	-	-	
	SEVIGNE ST-LOUIS	0631033F	PR	-13	-	-	-	-	-	-	-	
RIOM	C. ET P. VIRLOGEUX	0630052P	PU	-7	-12	-	-	-	-	-	-	
	SAINTE MARIE	0631034G	PR	4	-	-	-	-	-	-	-	
	PIERRE JOEL BONTE	0631985R	PU	4	-	-7	-	-	-	-	-	
THIERS	MONTDORY	0630068G	PU	-6	10	-	-	-	-	-	-	
	JEAN ZAY	0630069H	PU	22	-	-4	-	-3	-	-	-	

\* : Donnée non disponible

## Annexe 4 : Dispersion des LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand et de France métropolitaine pour chacun des 5 indicateurs



## Annexe 5 : Dispersion des LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand et de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour chacun des 5 indicateurs



## Annexe 6 : Liste des LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand ayant changé de groupe entre les sessions 2021 et 2022

Changement de groupe entre les sessions 2021 et 2022	Département	Etablissement (Lycée)	Ville	Code	Secteur	Variation							
						Effectif au baccalauréat		Taux de réussite		Taux d'accès 2 <sup>es</sup> -bac			
						nombre	%	brut attendu	Valeur ajoutée	brut attendu	Valeur ajoutée		
Accompagnateur → En deçà des attentes	ALLIER	SAINT BENOIT	MOULINS	0030084A	PR	10	38%	2	-1	3	-16	-3	-13
En deçà des attentes → Neutre	ALLIER	GENEVEVE VINCENT	COMMENTRY	0031044U	PU	-8	-24%	3	-7	10	8	-4	12
	PUY DE DOME	C. ET P. VIRLOGEUX	RIOM	0630052P	PU	67	19%	-1	-2	1	1	-2	3
En deçà des attentes → Sélectif	CANTAL	DES METERS	MAURAC	0150747F	PU	-32	-40%	9	0	9	3	-1	4
	PUY DE DOME	MONTDORY	TIERS	0630068G	PU	-12	-5%	1	-1	2	-2	-2	0
Neutre → Accompagnateur	ALLIER	JEAN MONNET	YZEURE	0030038A	PU	-24	-15%	-6	-3	-3	-3	-2	-1
	PUY DE DOME	DES METERS DE L'HOTELLERIE DE	CHAMALIERES	0631669X	PU	-1	0%	-5	-1	-4	0	-4	4
	CANTAL	GERBERT	AURILLAC	0150760V	PR	-5	-10%	-5	-3	-2	-17	0	-17
	CANTAL	MONNET-MERMOZ	AURILLAC	0150006A	PU	-13	-6%	-6	-2	-4	-6	-3	-3
Neutre → En deçà des attentes	HAUTE LOIRE	CHARLES ET ADRIEN DUPUY	LE PUY-EN-VELAY	0430020N	PU	26	18%	-4	-1	-3	-8	-1	-7
	PUY DE DOME	BLAISE PASCAL	CLERMONT-FERRAND	0630018C	PU	6	2%	-4	-2	-2	-8	-3	-5
	PUY DE DOME	MURAT	ISSOIRE	0630034V	PU	16	5%	-2	-1	-1	-6	-1	-5
	PUY DE DOME	SAINTE THECLE	CHAMALIERES	0631070W	PR	9	8%	0	-1	1	-13	-3	-10
Neutre → Sélectif	PUY DE DOME	SEVIGNE SAINT LOUIS	ISSOIRE	0631033F	PR	-5	-6%	-3	-1	-2	-10	-2	-8
	PUY DE DOME	GODEFROY DE BOUILLON	CLERMONT-FERRAND	0631068U	PR	4	2%	-2	0	-2	-3	-2	-1
Sélectif → En deçà des attentes	PUY DE DOME	MASSILLON	CLERMONT-FERRAND	0631847R	PR	-11	-10%	0	-1	1	-8	-2	-6
	ALLIER	SAINTE PIERRE	CUSSET	0030072M	PR	10	11%	-4	-1	-3	0	-2	2
Sélectif → Neutre	HAUTE LOIRE	EMMANUEL CHABRIER	YSSINGEAUX	0430953C	PU	12	17%	-3	0	-3	5	0	5
	HAUTE LOIRE	LA CHARTREUSE PARADIS	BRIVES-CHARENSAC	0430055B	PR	-10	-7%	-1	-1	0	2	-1	3
	HAUTE LOIRE	SIMONE WEIL	LE PUY-EN-VELAY	0430021P	PU	23	7%	-4	-1	-3	5	-2	7
	PUY DE DOME	FENELON	CLERMONT-FERRAND	0631074A	PR	2	2%	1	0	1	5	-1	6

**Clé de lecture :** Le lycée Saint Benoît à Moulins a évolué du groupe « en deçà des attentes » à « accompagnateur » entre les sessions 2020 et 2021. A la session 2021, le nombre d'élèves présents au baccalauréat était 32% plus faible que celui observé à la session 2020. La valeur ajoutée du taux de réussite, toutes séries confondues, a augmenté de 1 point, due à une stabilité du taux de réussite brut global et à une baisse du taux de réussite attendu de 1 point. La valeur ajoutée du taux d'accès de la seconde au baccalauréat, toutes séries confondues, a augmenté de 14 points, due à une hausse à la fois du taux d'accès brut global de 15 points et du taux d'accès attendu de 1 point.

## Annexe 7 : Liste des LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand n'ayant pas changé de groupe entre les sessions 2021 et 2022

Groupe à l'issue des sessions 2021 et 2022	Département	Etablissement (Lycée)	Ville	Code	Secteur	Variation							
						Effectif au baccalauréat nombre	%	Taux de réussite brut attendu	Valeur ajoutée	Taux d'accès 2 <sup>es</sup> -bac brut attendu	Valeur ajoutée		
En deçà des attentes	ALLIER	VALÉRY LARBAUD	CUSSET	0031082K	PU	-1	-1%	-13	-5	-8	-5	-6	1
	PUY DE DOME	AMBROISE BRUGIERE	CLERMONT-FERRAND	0630077S	PU	-6	-2%	-6	-4	-2	-5	-3	-2
	PUY DE DOME	LA FAYETTE	CLERMONT-FERRAND	0630021F	PU	-46	-20%	-3	-2	-1	3	-1	4
	PUY DE DOME	SAINT PIERRE	COURPIERE	0631032E	PR	-8	-20%	1	-3	4	3	0	3
	PUY DE DOME	SIDOME APOLLINAIRE	CLERMONT-FERRAND	0630020E	PU	43	16%	-2	-2	0	-4	-3	-1
	ALLIER	ALBERT LONDRES	CUSSET	0030051P	PU	33	7%	-1	-3	2	-1	-3	2
	ALLIER	BLAISE DE VIGENERE	SAINT-POURCAN-SUR-SIOU	0030044G	PU	-3	-3%	1	-2	3	2	-2	4
	ALLIER	MADAME DE STAEL	MONTLUCON	0030025L	PU	6	2%	-2	-1	-1	0	-2	2
	ALLIER	PAUL CONSTANS	MONTLUCON	0030026M	PU	-8	-3%	-5	-3	-2	-1	-2	1
	ALLIER	THEODORE DE BAINVILLE	MOULINS	0030036Y	PU	19	6%	-1	-2	1	0	-2	2
Neutre	CANTAL	DE HAUTE AUVERGNE	SAINT-FLOUR	0150030B	PU	3	2%	-1	0	-1	0	-2	2
	CANTAL	EMILE DUCLAUX	AURILLAC	0150646W	PU	-1	0%	-1	0	-1	-4	-1	-3
	HAUTE LOIRE	LA FAYETTE	BROUDE	0430003V	PU	-28	-16%	-1	-1	0	-7	-2	-5
	HAUTE LOIRE	LEONARD DE VINCI	MONISTROL-SUR-LOIRE	0430947W	PU	14	5%	-1	-1	0	1	-2	3
	HAUTE LOIRE	NOTRE DAME DU CHATEAU	MONISTROL-SUR-LOIRE	0430058E	PR	0	0%	-3	-1	-2	-5	-1	-4
	HAUTE LOIRE	SAINT JULIEN	BROUDE	0430053Z	PR	1	2%	-7	-2	-5	-5	-4	-1
	PUY DE DOME	BLAISE PASCAL	AMBERT	0630001J	PU	3	4%	0	0	0	-1	0	-1
	PUY DE DOME	JEAN ZAY	THIERS	0630069H	PU	15	16%	-1	-4	3	-3	-3	0
	PUY DE DOME	PIERRE JOEL BONTE	RIOM	0631985R	PU	-27	-24%	-4	-2	-2	0	-1	1
	PUY DE DOME	RENE DESCARTES	COURNON-D'AUVERGNE	0631861F	PU	45	11%	0	-1	1	-5	-1	-4
Performant	PUY DE DOME	SAINT ALYRE	CLERMONT-FERRAND	0631075B	PR	-7	-4%	-2	-1	-1	0	-2	2
	CANTAL	DE LA COMMUNICATION ST GERAUD	AURILLAC	0150047V	PR	4	14%	0	-1	1	4	1	3
	PUY DE DOME	JEANNE D'ARC	CLERMONT-FERRAND	0630019D	PU	-2	0%	-1	-1	0	-2	-2	0
	HAUTE LOIRE	ST-JACQUES DE COMPOSTELLE	LE PUY-EN-VELAY	0430986U	PR	-16	-18%	0	-1	1	3	-2	5
	HAUTE LOIRE	SAINT-GABRIEL	YSSINGEAUX	0430065M	PR	3	5%	-2	0	-2	2	-1	3
Sélectif	PUY DE DOME	SAINTE MARIE	RIOM	0631034G	PR	-7	-8%	0	-1	1	-1	-2	1

**Clé de lecture :** Le lycée Valéry Larbaud à Cusset fait partie du groupe « en deçà des attentes » aux sessions 2020 et 2021. A la session 2021, le nombre de élèves présents au baccalauréat était 5% plus faible que celui observé à la session 2020. La valeur ajoutée du taux de réussite, toutes séries confondues, a diminué de 1 point, due à la baisse du taux de réussite brut global (-1 point) et à la stabilité du taux de réussite attendu. La valeur ajoutée du taux d'accès de la seconde au baccalauréat a augmenté aussi entre 2020 et 2021 (+1 point), due à une baisse à la fois du taux d'accès brut global (-3 points) et du taux d'accès attendu (-4 points).

## Annexe 8 : Composition des 5 groupes de LEGT à l'échelle de l'académie de Clermont-Ferrand et de la France métropolitaine

Session du baccalauréat 2022	Clermont-Ferrand		France métropolitaine	
	Nombre	%	Nombre	%
<b>Total lycées neutres</b>	<b>22</b>		<b>1015</b>	
Total lycées neutres réguliers entre 2021 et 2022	16	73%	711	70%
Total lycées neutres provenant d'un autre groupe	6	27%	301	30%
<i>En deçà des attentes → Neutre</i>	2	33%	80	27%
<i>Accompagnateur → Neutre</i>	0	0%	37	12%
<i>Performant → Neutre</i>	0	0%	81	27%
<i>Sélectif → Neutre</i>	4	67%	103	34%
Total nouveaux lycées neutres*	0	0%	3	0%
<b>Total lycées performants</b>	<b>2</b>		<b>316</b>	
Total lycées performants réguliers entre 2021 et 2022	2	100%	117	37%
Total lycées performants provenant d'un autre groupe	0	0%	189	60%
<i>En deçà des attentes → Performant</i>	0	-	10	5%
<i>Accompagnateur → Performant</i>	0	-	23	12%
<i>Neutre → Performant</i>	0	-	135	71%
<i>Sélectif → Performant</i>	0	-	21	11%
Total nouveaux lycées performants*	0	0%	10	3%
<b>Total lycées sélectifs</b>	<b>7</b>		<b>385</b>	
Total lycées sélectifs réguliers entre 2021 et 2022	3	43%	176	46%
Total lycées sélectifs provenant d'un autre groupe	4	57%	200	52%
<i>En deçà des attentes → Sélectif</i>	2	50%	54	27%
<i>Accompagnateur → Sélectif</i>	0	0%	1	1%
<i>Neutre → Sélectif</i>	2	50%	126	63%
<i>Performant → Sélectif</i>	0	0%	19	10%
Total nouveaux lycées sélectifs*	0	0%	9	2%
<b>Total lycées en deçà des attentes</b>	<b>14</b>		<b>355</b>	
Total lycées en deçà des attentes réguliers entre 2021 et 2022	5	36%	111	31%
Total lycées en deçà des attentes provenant d'un autre groupe	9	64%	241	68%
<i>Sélectif → En deçà des attentes</i>	1	11%	69	29%
<i>Accompagnateur → En deçà des attentes</i>	1	11%	20	8%
<i>Neutre → En deçà des attentes</i>	7	78%	142	59%
<i>Performant → En deçà des attentes</i>	0	0%	10	4%
Total nouveaux lycées en deçà des attentes*	0	0%	3	1%
<b>Total lycées accompagnateurs</b>	<b>2</b>		<b>146</b>	
Total lycées accompagnateurs réguliers entre 2021 et 2022	0	0%	28	19%
Total lycées accompagnateurs provenant d'un autre groupe	2	100%	117	80%
<i>Sélectif → Accompagnateur</i>	0	0%	6	5%
<i>En deçà des attentes → Accompagnateur</i>	0	0%	5	4%
<i>Neutre → Accompagnateur</i>	2	100%	83	71%
<i>Performant → Accompagnateur</i>	0	0%	23	20%
Total nouveaux lycées accompagnateurs*	0	0%	1	1%

\* : Lycées pour lesquels les IV.AL n'ont pas été calculés la session précédente

**Clé de lecture :** L'académie de Clermont-Ferrand compte 22 LEGT « neutres » en 2022. Parmi eux, 73% (soit 16 lycées) sont réguliers entre 2021 et 2022, contre 70% au niveau national (métropole). 6 lycées, soit 27% des LEGT « neutres » de l'académie de Clermont-Ferrand en 2022, ont changé de groupe entre 2021 et 2022. Parmi eux, 67% ont évolué du groupe « sélectif » à « neutre » et 33% de « en deçà des attentes » à « neutre ».

Annexe 9 : Taux observé, taux attendu et valeur ajoutée des 5 indicateurs pour les LP de l'académie de Clermont-Ferrand

Département	Commune	Etablissement	Code	Secteur	Réussite			Mentions			Accès au baccalauréat								
					Taux		VA*	Taux		VA	de la 2nde			de la 1ère			de la term.		
					B*	A*		B	A		B	A	VA	B	A	VA	B	A	VA
ALLIER	COMMENTRY	GENEVIEVE VINCENT	0031044U	PU	83	87	-4	50	56	-6	75	68	7	81	77	4	85	85	0
	CUSSET	ALBERT LONDRES	0030061A	PU	72	83	-11	46	48	-2	63	62	1	74	74	0	81	83	-2
		VALERY LARBAUD	0031082K	PU	86	89	-3	53	59	-6	73	67	6	78	79	-1	83	87	-4
	GANNAT	GUSTAVE EIFFEL	0030905T	PU	72	82	-10	40	51	-11	63	64	-1	71	74	-3	71	82	-11
	MONTLUCON	PAUL CONSTANS	0030026M	PU	79	82	-3	37	48	-11	55	63	-8	67	74	-7	76	82	-6
		SAINTE-LOUISE	0030105Y	PR	85	87	-2	62	53	9	44	63	-19	70	77	-7	78	87	-9
	MOULINS	ALBERT EINSTEIN	0031043T	PU	89	79	10	48	46	2	66	60	6	79	71	8	89	80	9
		ANNA RODIER	0030112F	PR	89	90	-1	51	61	-10	57	69	-12	79	81	-2	92	89	3
	VARENNES SUR ALLIER	VAL D'ALLIER	0030924N	PU	90	85	5	55	50	5	54	65	-11	68	77	-9	88	86	2
VICHY	D'ENSEIGNEMENT SUP. DE VICHY	0030935A	PR	100	95	5	53	73	-20	88	76	12	93	85	8	100	92	8	
YZEURE	JEAN MONNET	0030038A	PU	69	83	-14	36	49	-13	58	62	-4	66	73	-7	72	82	-10	
CANTAL	AURILLAC	MONNET-MERMOZ	0150006A	PU	79	86	-7	42	56	-14	72	65	7	79	77	2	81	85	-4
		RAYMOND CORTAT	0150008C	PU	93	90	3	68	60	8	61	68	-7	73	79	-6	87	88	-1
		DE LA COMMUNICATION ST GERAUD	0150047V	PR	85	93	-8	65	70	-5	91	77	14	91	88	3	94	95	-1
		GERBERT	0150760V	PR	94	92	2	63	63	0	63	70	-7	72	82	-10	94	90	4
	MURAT	JOSEPH CONSTANT	0150022T	PU	86	86	0	62	55	7	81	72	9	87	81	6	95	89	6
	ST FLOUR	DE HAUTE AUVERGNE	0150030B	PU	85	86	-1	56	55	1	70	66	4	81	78	3	85	86	-1
HAUTE LOIRE	BRIVES CHARENSAC	PARADIS	0430101B	PR	95	91	4	63	64	-1	80	70	10	91	83	8	96	91	5
	ESPALY ST MARCEL	AUGUSTE AYMARD	0430023S	PU	83	79	4	42	44	-2	78	62	16	100	73	27	100	81	19
	LE PUY EN VELAY	CHARLES ET ADRIEN DUPUY	0430020N	PU	50	80	-30	19	48	-29	33	58	-25	46	69	-23	57	78	-21
		JEAN MONNET	0430024T	PU	90	88	2	59	57	2	66	66	0	80	77	3	90	87	3
		ANNE MARIE MARTEL	0430098Y	PR	91	92	-1	58	65	-7	70	70	0	78	82	-4	88	91	-3
	MONISTROL SUR LOIRE	NOTRE DAME DU CHATEAU	0430103D	PR	94	88	6	59	59	0	64	69	-5	90	81	9	94	89	5
	YSSINGEAUX	EMMANUEL CHABRIER	0430953C	PU	85	90	-5	45	59	-14	77	69	8	82	80	2	87	88	-1
PUY DE DOME	AMBERT	BLAISE PASCAL	0630001J	PU	94	86	8	72	59	13	68	63	5	79	76	3	88	84	4
	BRASSAC LES MINES	FRANCOIS RABELAIS	0630012W	PU	93	89	4	59	56	3	62	66	-4	74	78	-4	89	87	2
	CHAMALIERES	DES METIERS	0631669X	PU	70	90	-20	46	61	-15	58	70	-12	65	81	-16	75	89	-14
	CLERMONT FERRAND	LA FAYETTE	0630021F	PU	87	86	1	64	59	5	76	65	11	87	77	10	92	86	6
		ROGER CLAUSTRES	0630022G	PU	82	86	-4	55	56	-1	55	65	-10	71	78	-7	85	86	-1
		AMEDEE GASQUET	0630024J	PU	82	82	0	42	48	-6	58	61	-3	74	73	1	87	82	5
		ANNA RODIER	0631050Z	PR	96	91	5	58	58	0	80	71	9	89	82	7	96	92	4
		LES CORDELIERS	0631408N	PR	94	94	0	71	68	3	83	73	10	90	85	5	94	93	1
		GODEFROY DE BOUILLON	0631736V	PR	94	93	1	71	69	2	81	75	6	91	86	5	95	93	2
		SAINT ALYRE	0631737W	PR	90	86	4	48	46	2	56	67	-11	76	80	-4	83	89	-6
	ISSOIRE	HENRI SAINTE-CLAIRE DEVILLE	0630041C	PU	75	81	-6	45	46	-1	42	57	-15	58	70	-12	73	80	-7
	PONT DU CHATEAU	PIERRE BOULANGER	0631480S	PU	72	83	-11	41	53	-12	51	61	-10	62	73	-11	71	82	-11
	RIOM	MARIE LAURENCIN	0630054S	PU	81	86	-5	47	59	-12	64	69	-5	73	80	-7	79	88	-9
		PIERRE JOEL BONTE	0631985R	PU	78	84	-6	44	54	-10	59	66	-7	73	78	-5	79	86	-7
	ST ELOY LES MINES	DESAIX	0630061Z	PU	77	81	-4	63	53	10	58	62	-4	69	76	-7	76	84	-8
THIERS	GERMAINE TILLION	0630078T	PU	71	80	-9	47	45	2	49	59	-10	61	70	-9	74	78	-4	

\*: B : brut ; A : attendu ; VA : valeur ajoutée

## Annexe 10 : Valeur ajoutée au taux de réussite au baccalauréat par domaine de spécialité pour les LP de l'académie de Clermont-Ferrand

Les baccalauréats professionnels sont regroupés par domaine de spécialité, puis par secteur :

### Le secteur de la production :

- 1 : Spécialités pluri-technologiques de la production
- 2 : Transformations
- 3 : Génie civil, construction, bois
- 4 : Matériaux souples
- 5 : Mécanique, électricité, électronique

### Le secteur des services :

- 6 : Spécialités plurivalentes des services
- 7 : Echanges et gestion
- 8 : Communication et information
- 9 : Services aux personnes
- 10 : Services à la collectivité

Dépt.	Commune	Etablissement	Code	Secteur	Production						Services					
					1	2	3	4	5	Total	6	7	8	9	10	Total
ALLIER	COMMENTRY	GENEVIEVE VINCENT	0031044U	PU	-	-15	-	-	-	-15	-	-	-	0	-	0
	CUSSET	ALBERT LONDRES	0030061A	PU	-	-	-1	-	-14	-11	-	-10	-	-	-	-10
		VALERY LARBAUD	0031082K	PU	-	-14	-	-	-	-14	-	-4	-	2	-	-1
	GANNAT	GUSTAVE EIFFEL	0030905T	PU	-	-	-	-	-4	-4	-	-33	-	-	-	-33
	MONTLUCON	PAUL CONSTANS	0030026M	PU	-	-	-	-	-5	-5	-8	0	-	-	-	-2
		SAINTE-LOUISE	0030105Y	PR	-	0	-	-	-	0	-6	-	-	*	-	-2
	MOULINS	ALBERT EINSTEIN	0031043T	PU	-	6	-	-	10	10	-	-	-	-	-	-
		ANNA RODIER	0030112F	PR	-	-	-	-	-	-	-	-1	-	-1	-	-1
VARENNES SUR ALLIER	VAL D'ALLIER	0030924N	PU	-	-	-	-	-	-	17	-	-	0	-	5	
VICHY	D'ENSEIGNEMENT SUP. DE VICHY	0030935A	PR	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5	-	5	
YZEURE	JEAN MONNET	0030038A	PU	-	2	-	-	-9	-5	-1	-30	-	-20	-	-19	
CANTAL	AURILLAC	MONNET-MERMOZ	0150006A	PU	-	-	-	-	-7	-7	-	-	-	-	-	-
		RAYMOND CORTAT	0150008C	PU	-	-4	-	-	-	-4	4	3	-	4	-	4
		DE LA COMMUNICATION ST GERAUD	0150047V	PR	-	-	-	-	-	-	-	-	-8	-	-	-8
		GERBERT	0150760V	PR	-	-	-	-	-	-	-	6	-	0	-	2
	MURAT	JOSEPH CONSTANT	0150022T	PU	-	-	0	-	-	0	-	-	-	-	-	-
ST FLOUR	DE HAUTE AUVERGNE	0150030B	PU	-	-	-	-	-5	-5	5	-	-	-	-	5	
HAUTE LOIRE	BRIVES	PARADIS	0430101B	PR	-	-	-	-	4	4	-	-	-	-	-	-
	ESPALY ST MARCEL	AUGUSTE AYMARD	0430023S	PU	-	9	-1	-	-	4	-	-	-	-	-	-
	LE PUY EN VELAY	CHARLES ET ADRIEN DUPUY	0430020N	PU	-	-	-	-	-30	-30	-	-	-	-	-	-
		JEAN MONNET	0430024T	PU	-	-1	-	-	-	-1	9	-3	-	3	-	2
		ANNE MARIE MARTEL	0430098Y	PR	-	-	-	-	-	-	-6	-7	-	3	-	-1
	MONISTROL SUR LOIRE	NOTRE DAME DU CHATEAU	0430103D	PR	-	*	-	-	4	5	5	-	-	-	-	5
YSSINGEAUX	EMMANUEL CHABRIER	0430953C	PU	-	-7	-	-	-6	-6	-	-3	-	-9	-	-5	
PUY DE DOME	AMBERT	BLAISE PASCAL	0630001J	PU	-	-	-	-	-	-	14	-	-	5	-	8
	BRASSAC	FRANCOIS RABELAIS	0630012W	PU	-	-	-	-	-	-	-	4	-	-	-	4
	CHAMALIERES	DES METIERS	0631669X	PU	-	-17	-	-	-	-17	-	-	-	-22	-	-22
		LA FAYETTE	0630021F	PU	-	-	-	-	2	2	-	-	-1	-	-	-1
	CLERMONT FERRAND	ROGER CLAUSTRÉS	0630022G	PU	-	-	-	-	-4	-4	-	-	-	2	-	2
		AMEDEE GASQUET	0630024J	PU	-	-	-	-	-	-	16	-5	-	-	-	0
		ANNA RODIER	0631050Z	PR	-	-	-	-	-	-	5	-	-	-	-	5
		LES CORDELIERS	0631408N	PR	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-3	-	0
		GODEFROY DE BOUILLON	0631736V	PR	-	4	-	-	-2	-1	-	-	4	-	-	4
		SAINT ALYRE	0631737W	PR	-	-	-	-	-	-	4	-	-	-	-	4
	ISSOIRE	HENRI SAINTE-CLAIRE DEVILLE	0630041C	PU	-	-	-	-	-4	-4	-7	-	-	-	-	-7
	PONT DU CHATEAU	PIERRE BOULANGER	0631480S	PU	-	-	-	-	-23	-23	-	2	-	-	-	2
	RIOM	MARIE LAURENCIN	0630054S	PU	-	-	-14	-10	-	-11	14	-10	-	-	-	-1
		PIERRE JOEL BONTE	0631985R	PU	-	-7	-6	-	-2	-6	-	-	-	-	-	-
ST ELOY LES MINES	DESAIX	0630061Z	PU	-17	-	-	3	*	-4	-	-	-	-	-	-	
TIERS	GERMAINE TILLION	0630078T	PU	-	*	-	-	-30	-19	-	-4	-	-	-	-4	

\* : Donnée non disponible

## Annexe 11 : Valeur ajoutée au taux de mentions au baccalauréat par domaine de spécialité pour les LP de l'académie de Clermont-Ferrand

Les filières des baccalauréats professionnels sont regroupées par domaine de spécialité, puis par secteur :

### Le secteur de la production :

- 1 : Spécialités pluri-technologiques de la production
- 2 : Transformations
- 3 : Génie civil, construction, bois
- 4 : Matériaux souples
- 5 : Mécanique, électricité, électronique

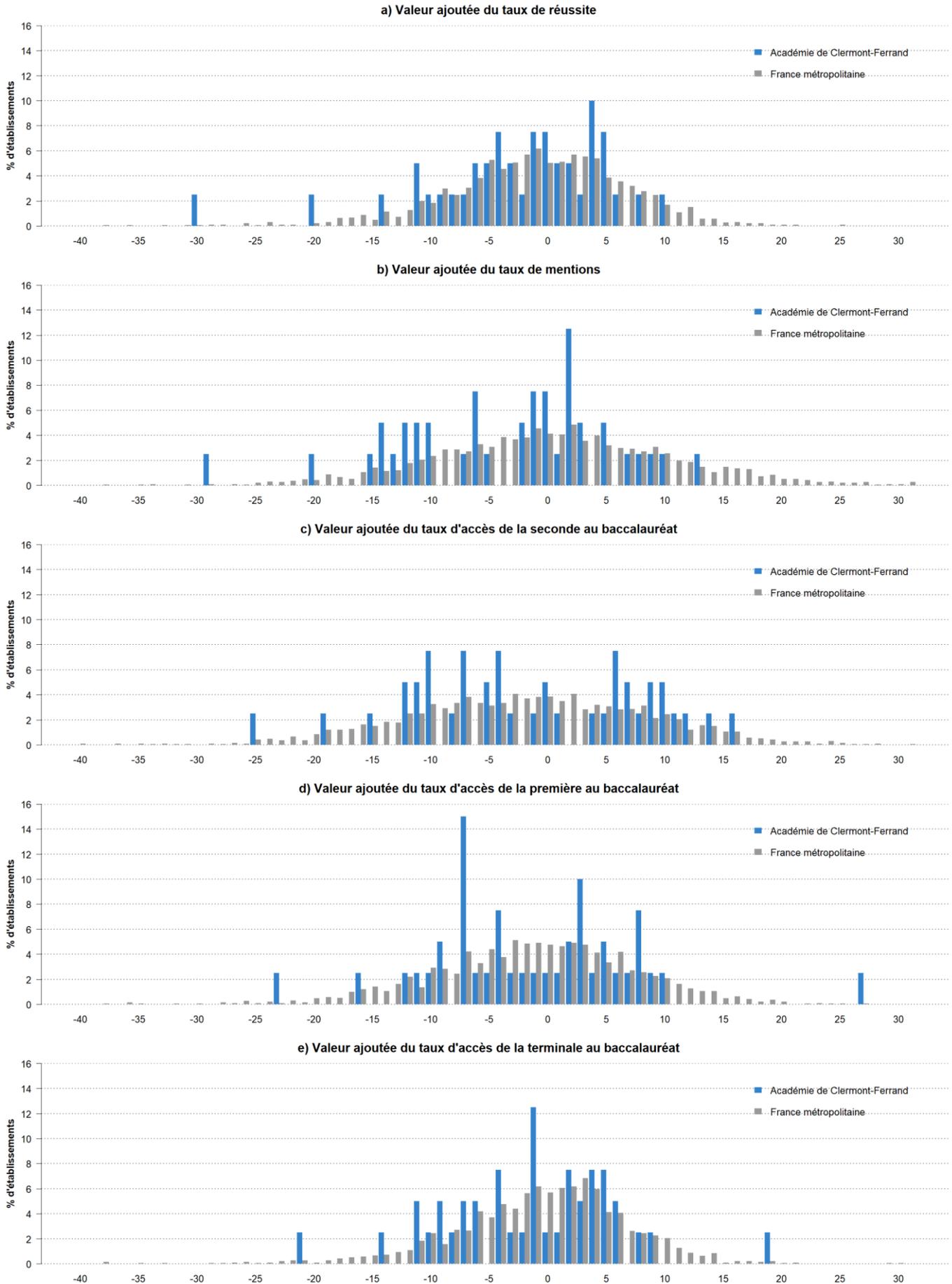
### Le secteur des services :

- 6 : Spécialités plurivalentes des services
- 7 : Echanges et gestion
- 8 : Communication et information
- 9 : Services aux personnes
- 10 : Services à la collectivité

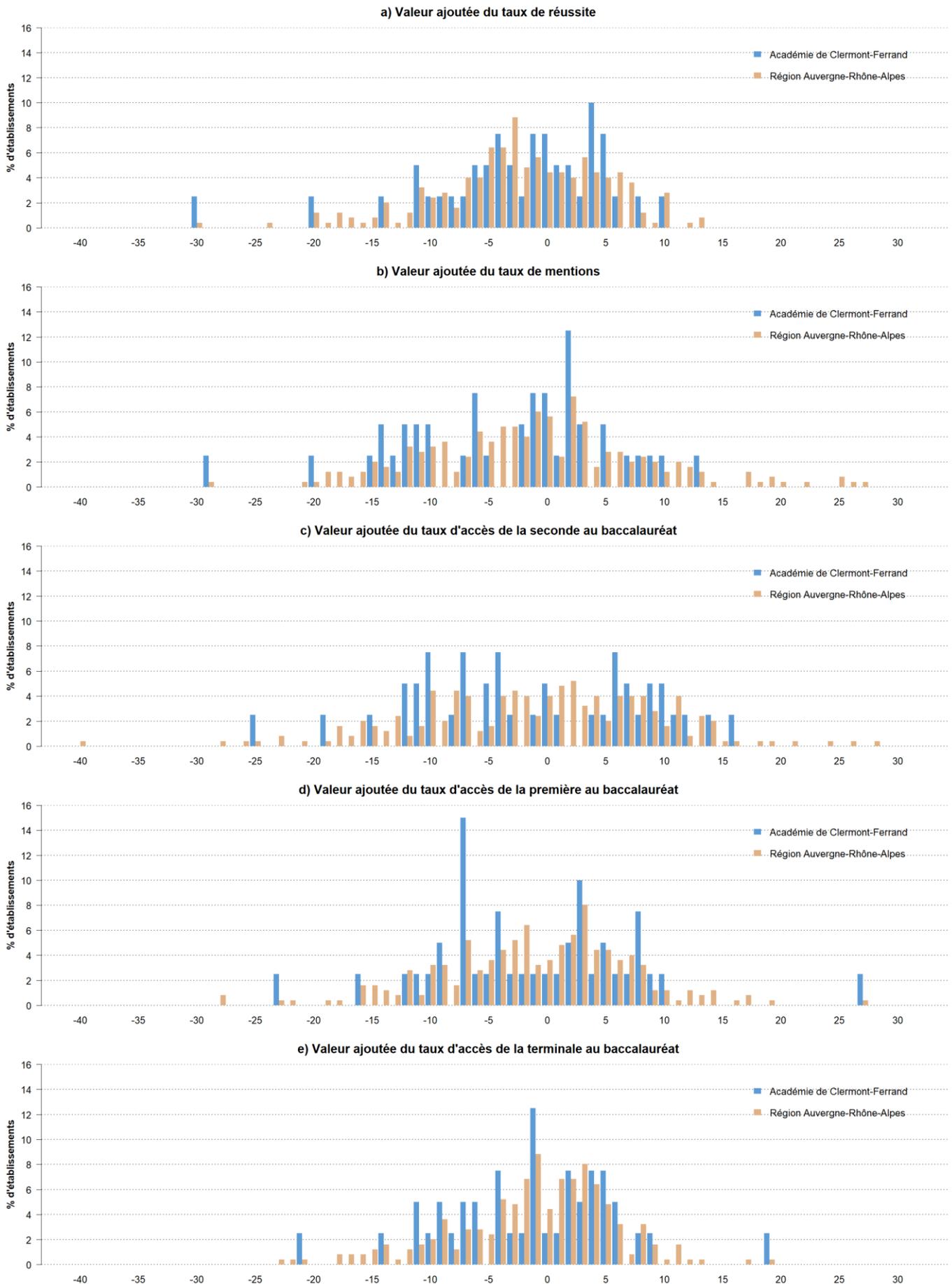
Dépt.	Commune	Etablissement	Code	Secteur	Production						Services					
					1	2	3	4	5	Total	6	7	8	9	10	Total
ALLIER	COMMENTRY	GENEVIEVE VINCENT	0031044U	PU	-	-19	-	-	-	-19	-	-	-	-1	-	-1
	CUSSET	ALBERT LONDRES	0030061A	PU	-	-	36	-	-4	4	-	-15	-	-	-	-15
		VALERY LARBAUD	0031082K	PU	-	-18	-	-	-	-18	-	-3	-	-5	-	-4
	GANNAT	GUSTAVE EIFFEL	0030905T	PU	-	-	-	-	-12	-12	-	-10	-	-	-	-10
	MONTLUCON	PAUL CONSTANS	0030026M	PU	-	-	-	-	-14	-14	-10	-8	-	-	-	-9
		SAINTE-LOUISE	0030105Y	PR	-	4	-	-	-	4	9	-	-	*	-	11
		ALBERT EINSTEIN	0031043T	PU	-	1	-	-	2	2	-	-	-	-	-	-
	MOULINS	ANNA RODIER	0030112F	PR	-	-	-	-	-	-	-	4	-	-24	-	-10
	VARENNES SUR ALLIER	VAL D'ALLIER	0030924N	PU	-	-	-	-	-	-	17	-	-	-2	-	5
VICHY	D'ENSEIGNEMENT SUP. DE VICHY	0030935A	PR	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-20	-	-20	
YZEURE	JEAN MONNET	0030038A	PU	-	-6	-	-	-13	-10	-12	-17	-	-16	-	-15	
CANTAL	AURILLAC	MONNET-MERMOZ	0150006A	PU	-	-	-	-	-14	-14	-	-	-	-	-	-
		RAYMOND CORTAT	0150008C	PU	-	9	-	-	-	9	14	-5	-	11	-	8
		DE LA COMMUNICATION ST GERAUD	0150047V	PR	-	-	-	-	-	-	-	-	-5	-	-	-5
		GERBERT	0150760V	PR	-	-	-	-	-	-	-	-2	-	0	-	0
	MURAT	JOSEPH CONSTANT	0150022T	PU	-	-	7	-	-	7	-	-	-	-	-	-
ST FLOUR	DE HAUTE AUVERGNE	0150030B	PU	-	-	-	-	1	1	1	-	-	-	-	1	
HAUTE LOIRE	BRIVES	PARADIS	0430101B	PR	-	-	-	-	-1	-1	-	-	-	-	-	-
	ESPALY ST MARCEL	AUGUSTE AYMARD	0430023S	PU	-	-3	-3	-	-	-2	-	-	-	-	-	-
	LE PUY EN VELAY	CHARLES ET ADRIEN DUPUY	0430020N	PU	-	-	-	-	-29	-29	-	-	-	-	-	-
		JEAN MONNET	0430024T	PU	-	-11	-	-	-	-11	14	-14	-	16	-	4
		ANNE MARIE MARTEL	0430098Y	PR	-	-	-	-	-	-	-15	-16	-	0	-	-7
	MONISTROL SUR LOIRE	NOTRE DAME DU CHATEAU	0430103D	PR	-	*	-	-	-1	0	2	-	-	-	-	2
YSSINGEAUX	EMMANUEL CHABRIER	0430953C	PU	-	-13	-	-	-20	-17	-	-11	-	-23	-	-13	
PUY DE DOME	AMBERT	BLAISE PASCAL	0630001J	PU	-	-	-	-	-	-	16	-	-	11	-	13
	BRASSAC	FRANCOIS RABELAIS	0630012W	PU	-	-	-	-	-	-	-	3	-	-	-	3
	CHAMALIERES	DES METIERS	0631669X	PU	-	-20	-	-	-	-20	-	-	-	-12	-	-12
		LA FAYETTE	0630021F	PU	-	-	-	-	11	11	-	-	-2	-	-	-2
		ROGER CLAUSTRES	0630022G	PU	-	-	-	-	-1	-1	-	-	-	-7	-	-7
		AMEDEE GASQUET	0630024J	PU	-	-	-	-	-	-	9	-10	-	-	-	-6
		ANNA RODIER	0631050Z	PR	-	-	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0
		LES CORDELIERS	0631408N	PR	-	-	-	-	-	-	-	2	-	3	-	3
		GODEFROY DE BOUILLON	0631736V	PR	-	-3	-	-	3	2	-	-	5	-	-	5
		SAINT ALYRE	0631737W	PR	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	2
	ISSOIRE	HENRI SAINTE-CLAIRE DEVILLE	0630041C	PU	-	-	-	-	7	7	-16	-	-	-	-	-16
	PONT DU CHATEAU	PIERRE BOULANGER	0631480S	PU	-	-	-	-	-14	-14	-	-10	-	-	-	-10
	RIOM	MARIE LAURENCIN	0630054S	PU	-	-	-17	-17	-	-17	8	-18	-	-	-	-9
		PIERRE JOEL BONTE	0631985R	PU	-	-11	-11	-	13	-10	-	-	-	-	-	-
ST ELOY LES MINES	DESAX	0630061Z	PU	1	-	-	14	*	10	-	-	-	-	-	-	
THIERS	GERMAINE TILLION	0630078T	PU	-	*	-	-	-23	-6	-	5	-	-	-	5	

\* : Donnée non disponible

## Annexe 12 : Dispersion des LP de l'académie de Clermont-Ferrand et de France métropolitaine pour chacun des 5 indicateurs



## Annexe 13 : Dispersion des LP de l'académie de Clermont-Ferrand et de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour chacun des 5 indicateurs



Annexe 14 : Liste des LP de l'académie de Clermont-Ferrand ayant changé de groupe entre les sessions 2021 et 2022

Changement de groupe entre les sessions 2021 et 2022	Département	Etablissement (Lycée)	Ville	Code	Secteur	Variation							
						Effectif au baccalauréat		Taux de réussite		Taux d'accès 2nde-bac			
						nombre	%	brut attendu	Valeur ajoutée	brut attendu	Valeur ajoutée		
Accompagnateur → En deçà des attentes	ALLIER	PAUL CONSTANS	MONTLUCON	0030026M	PU	-4	-3%	-2	-5	3	-15	-6	-9
Accompagnateur → Performant	HAUTE LOIRE	PARADIS	BRIVES-CHARENSAC	0430101B	PR	9	19%	4	-2	6	-4	-5	1
	PUY DE DOME	LA FAYETTE	CLERMONT-FERRAND	0630021F	PU	-2	-2%	-1	-3	2	-5	-6	1
En deçà des attentes → Accompagnateur	ALLIER	ALBERT LONDRES	CUSSET	0030061A	PU	7	11%	-8	-5	-3	3	-6	9
	CANTAL	MONNET-MERMOZ	AURILLAC	0150006A	PU	6	10%	-3	-4	1	11	-7	18
En deçà des attentes → Neutre	HAUTE LOIRE	JEAN MONNET	LE PUY-EN-VELAY	0430024T	PU	5	6%	1	-5	6	2	-6	8
	PUY DE DOME	AMEDEE GASQUET	CLERMONT-FERRAND	0630024J	PU	-10	-7%	3	-6	9	0	-7	7
	PUY DE DOME	DESAIX	SAINT-ELOY-LES-MINES	0630061Z	PU	7	17%	1	-6	7	-2	-8	6
	ALLIER	D'ENSEIGNEMENT SUP. DE VICHY	VICHY	0030935A	PR	-2	-12%	6	-3	9	20	-6	26
En deçà des attentes → Performant	ALLIER	ALBERT EINSTEIN	MONTLUCON	0031043T	PU	4	7%	19	-7	26	15	-7	22
	CANTAL	JOSEPH CONSTANT	MURAT	0150022T	PU	4	24%	10	-6	16	9	-2	11
En deçà des attentes → Sélectif	HAUTE LOIRE	AUGUSTE AYMARD	ESPALY-SAINT-MARCEL	0430023S	PU	-1	-8%	-2	-11	9	17	-9	26
	ALLIER	VAL D'ALLIER	VARENNES-SUR-ALLIER	0030924N	PU	-8	-21%	8	-4	12	4	-6	10
Neutre → Accompagnateur	ALLIER	VALERY LARBAUD	CUSSET	0031082K	PU	-14	-9%	-2	-1	-1	-3	-6	3
	HAUTE LOIRE	EMMANUEL CHABRIER	YSSINGEAUX	0430953C	PU	5	8%	-5	-4	-1	3	-6	9
Neutre → En deçà des attentes	ALLIER	ANNA RODIER	MOULINS	0030112F	PR	14	18%	-3	-5	2	-15	-6	-9
	HAUTE LOIRE	CHARLES ET ADRIEN DUPUY	LE PUY-EN-VELAY	0430020N	PU	-11	-30%	-36	-9	-27	-29	-9	-20
	PUY DE DOME	DES METERS DE L'HOTELLERIE	CHAMALIERES	0631669X	PU	3	4%	-20	-5	-15	-17	-7	-10
Neutre → Performant	PUY DE DOME	GODEFROY DE BOUILLON	CLERMONT-FERRAND	0631736V	PR	-3	-4%	1	-1	2	1	-3	4
Neutre → Sélectif	CANTAL	GERBERT	AURILLAC	0150760V	PR	-2	-6%	3	-2	5	-9	-4	-5
Performant → Neutre	CANTAL	DE HAUTE AUVERGNE	CLERMONT-FERRAND	0631737W	PR	2	11%	6	-1	7	-13	-2	-11
Performant → Sélectif	CANTAL	RAYMOND CORTAT	AURILLAC	0150008C	PU	5	5%	-4	-3	-1	-20	-6	-14
Sélectif → Accompagnateur	CANTAL	DE LA COMMUNICATION ST GERAUD	AURILLAC	0150047V	PR	-7	-26%	-15	0	-15	23	-2	25
Sélectif → En deçà des attentes	ALLIER	SAINT-JOSEPH	MONTLUCON	0030105Y	PR	10	42%	-11	0	-11	-18	-5	-13
	PUY DE DOME	ROGER CLAUSTRÉS	CLERMONT-FERRAND	0630022G	PU	-5	-4%	-10	-3	-7	-3	-7	4
	PUY DE DOME	GERMAINE TILLION	THIERS	0630078T	PU	0	0%	-13	-2	-11	1	-8	9
Sélectif → Performant	PUY DE DOME	ANNA RODIER	CLERMONT-FERRAND	0631050Z	PR	8	50%	-4	-3	-1	9	-4	13
	PUY DE DOME	BLAISE PASCAL	AMBERT	0630001J	PU	-5	-14%	2	-6	8	8	-11	19

**Clé de lecture :** La voie professionnelle du lycée Paul Constans à Montluçon a évolué du groupe « accompagnateur » à « en deçà des attentes » entre les sessions 2021 et 2022. A la session 2022, le nombre d'élèves présents au baccalauréat était 3% moins élevé que celui observé à la session de 2021. La valeur ajoutée du taux de réussite, tous domaines de spécialités confondus, a augmenté de 3 points, due à la fois à une baisse du taux de réussite brut global de 2 points et du taux de réussite attendu de 5 points. La valeur ajoutée du taux d'accès de la seconde au baccalauréat, tous domaines de spécialités confondus, a diminué de 9 points, due à une baisse à la fois du taux d'accès brut global de 15 points et du taux d'accès attendu de 6 points.

## Annexe 15 : Liste des LP de l'académie de Clermont-Ferrand n'ayant pas changé de groupe entre les sessions 2021 et 2022

Groupe à l'issue des sessions 2021 et 2022	Département	Etablissement (Lycée)	Ville	Code	Secteur	Variation							
						Effectif au baccalauréat		Taux de réussite		Taux d'accès 2nde-bac			
						nombre	%	brut attendu	Valeur ajoutée	brut attendu	Valeur ajoutée		
Accompagnateur	ALLER	GENEVEVE VINCENT	COMMENTRY	0031044U	PU	8	15%	-9	-7	-2	-6	-6	0
	ALLER	GUSTAVE EFFEL	GANNAT	0030905T	PU	21	48%	-10	-7	-3	-4	-8	4
	ALLER	JEAN MONNET	YZEURE	0030038A	PU	-15	-14%	-14	-5	-9	1	-6	7
En deçà des attentes	PUY DE DOME	HENRI SAINTE-CLAIRE DEVILLE	ISSOIRE	0630041C	PU	-9	-11%	0	-9	9	-15	-12	-3
	PUY DE DOME	PIERRE BOULANGER	PONT-DU-CHATEAU	0631480S	PU	-2	-2%	-4	-5	1	-12	-5	-7
	PUY DE DOME	PIERRE JOEL BONTE	RIOM	0631985R	PU	15	12%	-1	-2	1	4	-2	6
Neutre	HAUTE LOIRE	ANNE MARIE MARTEL	LE PUY-EN-VELAY	0430098Y	PR	-3	-4%	-5	-1	-4	-7	-2	-5
	PUY DE DOME	MARIE LAURENCIN	RIOM	0630054S	PU	-2	-2%	-5	-5	0	-7	-6	-1
Performant	PUY DE DOME	LES CORDELIERS	CLERMONT-FERRAND	0631408N	PR	-5	-7%	-2	-1	-1	-1	-3	2
	HAUTE LOIRE	NOTRE DAME DU CHATEAU	MONISTROL-SUR-LOIRE	0430103D	PR	-9	-13%	-2	-3	1	-2	-3	1

**Clé de lecture :** Le lycée Geneviève Vincent à Commentry fait partie du groupe « accompagnateur » aux sessions 2021 et 2022. A la session 2022, le nombre d'élèves présents au baccalauréat était 15% plus élevé que celui observé à la session 2021. La valeur ajoutée du taux de réussite, toutes séries confondues, a baissé de 2 points, due à une baisse du taux de réussite brut global (-9 points) et à la baisse du taux de réussite attendu (-9 points). La valeur ajoutée du taux d'accès de la seconde au baccalauréat a stagné entre 2021 et 2022, en raison de la baisse identique du taux d'accès brut global et du taux d'accès attendu (-6 points).

Annexe 16 : Composition des 5 groupes de LP à l'échelle de l'académie de Clermont-Ferrand et de la France métropolitaine à la session 2022

Session du baccalauréat 2022	Clermont-Ferrand		France métropolitaine	
	Nombre	%	Nombre	%
<b>Total lycées neutres</b>	<b>7</b>		<b>476</b>	
Total lycées neutres réguliers entre 2021 et 2022	2	29%	200	42%
Total lycées neutres provenant d'un autre groupe	5	71%	273	57%
<i>En deçà des attentes → Neutre</i>	3	60%	108	40%
<i>Accompagnateur → Neutre</i>	0	0%	30	11%
<i>Performant → Neutre</i>	2	40%	86	32%
<i>Sélectif → Neutre</i>	0	0%	49	18%
Total nouveaux lycées neutres*	0	0%	3	1%
<b>Total lycées performants</b>	<b>10</b>		<b>451</b>	
Total lycées performants réguliers entre 2021 et 2022	1	10%	189	42%
Total lycées performants provenant d'un autre groupe	9	90%	258	57%
<i>En deçà des attentes → Performant</i>	4	44%	56	22%
<i>Accompagnateur → Performant</i>	2	22%	35	14%
<i>Neutre → Performant</i>	1	11%	128	50%
<i>Sélectif → Performant</i>	2	22%	39	15%
Total nouveaux lycées performants*	0	0%	4	1%
<b>Total lycées sélectifs</b>	<b>5</b>		<b>243</b>	
Total lycées sélectifs réguliers entre 2021 et 2022	1	20%	75	31%
Total lycées sélectifs provenant d'un autre groupe	4	80%	166	68%
<i>En deçà des attentes → Sélectif</i>	1	25%	69	42%
<i>Accompagnateur → Sélectif</i>	0	0%	3	2%
<i>Neutre → Sélectif</i>	2	50%	60	36%
<i>Performant → Sélectif</i>	1	25%	34	20%
Total nouveaux lycées sélectifs*	0	0%	2	1%
<b>Total lycées en deçà des attentes</b>	<b>12</b>		<b>590</b>	
Total lycées en deçà des attentes réguliers entre 2021 et 2022	5	42%	277	47%
Total lycées en deçà des attentes provenant d'un autre groupe	7	58%	309	52%
<i>Sélectif → En deçà des attentes</i>	3	43%	69	22%
<i>Accompagnateur → En deçà des attentes</i>	1	14%	30	10%
<i>Neutre → En deçà des attentes</i>	3	43%	159	51%
<i>Performant → En deçà des attentes</i>	0	0%	51	17%
Total nouveaux lycées en deçà des attentes*	0	0%	4	1%
<b>Total lycées accompagnateurs</b>	<b>6</b>		<b>150</b>	
Total lycées accompagnateurs réguliers entre 2021 et 2022	1	17%	41	27%
Total lycées accompagnateurs provenant d'un autre groupe	5	83%	106	71%
<i>Sélectif → Accompagnateur</i>	1	20%	3	3%
<i>En deçà des attentes → Accompagnateur</i>	2	40%	25	24%
<i>Neutre → Accompagnateur</i>	2	40%	39	37%
<i>Performant → Accompagnateur</i>	0	0%	39	37%
Total nouveaux lycées accompagnateurs*	0	0%	3	2%

\* : Lycées pour lesquels les IVAL n'ont pas été calculés la session précédente

**Clé de lecture :** L'académie de Clermont-Ferrand compte 12 LP « en deçà des attentes » en 2022. Parmi eux, 42% (soit 5 LP) sont réguliers entre 2021 et 2022, taux un peu plus faible que le taux national (47%). 7 LP soit 57% des LP « en deçà des attentes » de l'académie de Clermont-Ferrand en 2022 ont changé de groupe entre 2021 et 2022. Parmi ces 7 LP, 43% (soit 3 LP) ont évolué du groupe « sélectif » à « en deçà des attentes », 14% (soit 1 LP) ont évolué du groupe « accompagnateur » à « en deçà des attentes » et 43% (soit 3 LP) ont évolué du groupe « neutre » à « en deçà des attentes ».







**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **Les indicateurs de résultats des lycées publics et privés sous contrat**

**Baccalauréats général, technologique  
et professionnel 2022**

Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

## SOMMAIRE

Pourquoi publier des indicateurs de résultats des lycées ?.....	3
Quels indicateurs de résultats retenir ?.....	4
Comment apprécier la valeur ajoutée d'un lycée ?.....	5
Comment interpréter les indicateurs ?.....	7
Conditions de publication des indicateurs.....	9
Le calcul des indicateurs .....	10

### POUR CONSULTER LES INDICATEURS

[www.education.gouv.fr/indicateurs-resultats-lycees](http://www.education.gouv.fr/indicateurs-resultats-lycees)

#### Directrice de la publication

Fabienne ROSENWALD

Directrice de l'évaluation, de la prospective et de la performance [DEPP]

#### Responsables de ce document :

Fannie Dauphant, Franck Evain et Marine Guillerm,

Bureau des études sur les établissements et l'éducation prioritaire – DEPP B3

#### Contacts

Centre de documentation statistique

01 55 55 73 58

[depp.documentation@education.gouv.fr](mailto:depp.documentation@education.gouv.fr)

Bureau de presse

01 55 55 30 10

[spresse@education.gouv.fr](mailto:spresse@education.gouv.fr)

## Pourquoi publier des indicateurs de résultats des lycées ?

En publiant chaque année des indicateurs de résultats des lycées, le ministère a pour objectif de rendre compte des résultats du service public d'éducation nationale et de donner aux responsables de ces établissements et aux enseignants **des outils qui les aident à améliorer l'efficacité de leurs actions.**

Les indicateurs de résultats publiés par le ministère sont mis à disposition du public afin de donner des éléments de réponse à la question de l'évaluation de l'action propre d'un lycée sur la réussite de ses élèves.

En d'autres termes, quand un lycée présente ce qui est communément appelé « de bons résultats », est-ce parce qu'il a accueilli des élèves ayant de meilleures chances de succès (élèves dotés de bonnes méthodes de travail ou bénéficiant de l'influence positive sur leurs résultats de leurs camarades), ou bien est-ce dû au fait qu'il a su, tout au long d'une scolarité, développer chez ses élèves les connaissances et les capacités qui ont permis leur succès ?

Question délicate car **il n'y a pas de conception unique de ce qui pourrait être appelé « de bons résultats » pour un lycée.** Les critères retenus pour apprécier les résultats d'un établissement ne sont pas les mêmes selon les objectifs des lycéens et de leurs parents. Selon les priorités accordées au lieu d'enseignement, au choix de la série ou à la réussite, on pourrait imaginer une multiplicité d'indicateurs rendant compte de ce que recherchent les uns ou les autres. Un palmarès ou un classement des lycées n'a donc guère de sens général.

En conséquence, le ministère retient deux principes pour l'édition de ces indicateurs :

- Donner des points de vue complémentaires sur les résultats des lycées ;
- Proposer une appréciation relative de l'apport de ces établissements en prenant en compte leur composition sociodémographique.

## Quels indicateurs de résultats retenir ?

### Quels critères retenir pour apprécier les résultats d'un établissement ?

Il n'y a pas de réponse unique à cette question. Selon le point de vue, chef d'établissement, enseignant, élève ou parent d'élève, les objectifs peuvent être différents.

Pour les chefs d'établissement, ces indicateurs doivent aider à faire des choix de pilotage. Pour les élèves et leurs parents, les guider vers l'établissement qui correspondra le mieux à leurs aspirations : choix d'une série / spécialité, proximité de l'établissement de leur lieu d'habitation, réussite de la scolarité jusqu'au baccalauréat même avec redoublement.

Le ministère a pris le parti de présenter des indicateurs qui proposent des approches différentes et complémentaires des résultats des lycées. Ces indicateurs sont publiés pour les lycées publics et privés sous contrat.

#### ➤ Le taux de réussite au baccalauréat

C'est l'indicateur traditionnel, le plus connu et le plus facile à établir. Il rapporte le nombre d'élèves reçus au baccalauréat au nombre d'élèves présents à l'examen. Les différentes séries des baccalauréats généraux et technologiques ont toujours été distinguées. Dans la voie professionnelle, une distinction par domaine de spécialité est faite depuis 2015, en plus de la distinction entre les secteurs de la production et des services.

#### ➤ Le taux d'accès au baccalauréat

Le **taux d'accès de la seconde au baccalauréat** évalue, pour un élève de seconde, la probabilité qu'il obtienne le baccalauréat à l'issue d'une scolarité entièrement effectuée dans le lycée, **quel que soit le nombre d'années nécessaire**. Cet indicateur prend en compte l'ensemble de la scolarité dans le lycée et compte au crédit de

celui-ci les élèves qui sont susceptibles d'y effectuer une scolarité complète couronnée de succès, même si cette scolarité comprend un ou plusieurs redoublements. En revanche, les élèves qui ont quitté le lycée - à l'exception des cas où celui-ci n'offre pas la formation souhaitée - sont considérés du point de vue de l'indicateur comme des élèves que le lycée n'a pas su, pas voulu, ou pas pu conduire au baccalauréat.

Le taux d'accès apparaît donc beaucoup plus pertinent que le taux de réussite au baccalauréat pour apprécier l'efficacité globale d'un lycée. Cependant, ce taux peut évoluer en fonction de facteurs sur lesquels le lycée n'a que peu ou pas de prise et qui ne relèvent donc pas, à proprement parler, de son efficacité. Par exemple, un lycée relativement isolé a, toutes choses égales par ailleurs, plus d'atouts pour garder ses élèves jusqu'à l'obtention du baccalauréat qu'un lycée implanté dans une zone où la concurrence avec d'autres établissements est très forte.

Le **taux d'accès de la première au baccalauréat** et le **taux d'accès de la terminale au baccalauréat** sont également diffusés. Ce dernier permet notamment d'apprécier la part de redoublants acceptés au sein de l'établissement suite à un échec au baccalauréat, et d'évaluer l'efficacité de sa politique de redoublement.

#### ➤ Le taux de mentions au baccalauréat

Diffusé pour la première fois à l'occasion des IVAL session 2017 du baccalauréat, le taux de mentions obtenues ne se substitue pas aux précédents ; il les complète. Il permet d'enrichir l'analyse sur la performance des établissements, entre autres pour ceux ayant des taux de réussite attendus au baccalauréat élevés et dont les valeurs ajoutées sont, par construction, limitées.

## Comment apprécier la valeur ajoutée d'un lycée ?

La question est de savoir comment évaluer l'action propre du lycée, ce qu'il a « ajouté » au niveau initial des élèves qu'il a reçus. En d'autres termes, si un lycée présente une valeur élevée pour un indicateur, est-ce dû au fait qu'il a reçu des élèves ayant de meilleures chances de succès – bons élèves dotés de bonnes méthodes de travail ayant pu obtenir le baccalauréat sans effort particulier de la part du lycée – ou bien est-ce dû au fait qu'il a su, tout au long d'une scolarité, développer chez des élèves peut-être moins bien dotés au départ, les connaissances et les capacités qui ont permis leur succès ?

Il faut donc s'efforcer d'éliminer l'incidence des facteurs de réussite scolaire extérieurs au lycée pour essayer de conserver ce qui est dû à son action propre.

**Une partie des facteurs de réussite est propre à l'élève.** Les facteurs individuels extérieurs que sont l'âge, l'origine sociale, le sexe et le niveau scolaire à l'entrée au lycée de chaque élève (apprécié par la moyenne des notes aux épreuves écrites du diplôme national du brevet [DNB]) ont été retenus car ils donnent une première approximation des chances (au sens statistique du terme) d'accès et de réussite au baccalauréat d'un élève.

En moyenne, le taux de réussite au baccalauréat général et technologique varie de 13 points entre les élèves à l'heure et ceux en retard à l'entrée au lycée. L'écart est de plus de 12 points entre les élèves ayant eu 10 ou moins aux épreuves écrites du DNB et ceux ayant eu plus de 14, et de plus de 9 points entre les enfants de parents dont la catégorie sociale est très favorisée et les enfants de parents dont la catégorie sociale est défavorisée. Il est moins important selon le sexe (2 points entre les filles et les garçons).

### **Les regroupements réalisés pour les origines sociales**

À partir de la session 2015, les catégories socioprofessionnelles des deux parents sont prises en compte pour mesurer l'origine sociale, et leur

croisement permet d'affecter à chaque élève un indice de position sociale<sup>1</sup> (IPS). Ce dernier a été créé à partir de données comportant une description extrêmement fine du milieu familial (diplôme des parents, revenus, pratiques culturelles, conditions de logement, etc.), afin de définir si les élèves se trouvaient dans une situation favorable aux apprentissages. La valeur moyenne de cet indice a été calculée pour chaque couple de catégories socioprofessionnelles (en tenant compte du cas particulier des familles monoparentales), pour « hiérarchiser » le milieu social des élèves : plus l'IPS est élevé, plus le milieu social de l'élève est favorisé.

**L'autre partie des facteurs de réussite est liée à la structure de l'établissement que fréquente l'élève en termes de population accueillie.** Des analyses de l'influence de la mixité des élèves sur la réussite ou l'accès en filières générales, technologiques ou professionnelles montrent que le regroupement d'élèves ayant des caractéristiques favorisées dans un même établissement a un impact positif, par rapport à une structure plus défavorisée, sur l'accès et la réussite au baccalauréat de l'ensemble des élèves de l'établissement.

En moyenne, la réussite des élèves comparables en termes sociodémographiques et scolaires est très sensible à la composition sociodémographique des lycées où ils sont scolarisés (âge, origine sociale et sexe des élèves). À titre d'exemple, près de 100 % des enfants d'ouvriers ou d'inactifs scolarisés dans les 10 % de lycées qui ont la plus forte part d'enfants de cadres supérieurs ou d'enseignants, obtiennent le baccalauréat, alors que 85 % d'entre eux réussissent à l'examen lorsqu'ils sont dans un des 10 % de lycées accueillant le moins d'enfants de cadres supérieurs ou d'enseignants.

**Pour juger de l'efficacité d'un lycée, il faut donc comparer la réussite de chacun de ses élèves à celle des élèves comparables scolarisés dans des lycées comparables, en termes de niveau scolaire**

<sup>1</sup> Cf. Thierry Rocher, « Construction d'un Indice de position sociale des élèves », *Education & formations n°90*, avril 2016 DEPP.

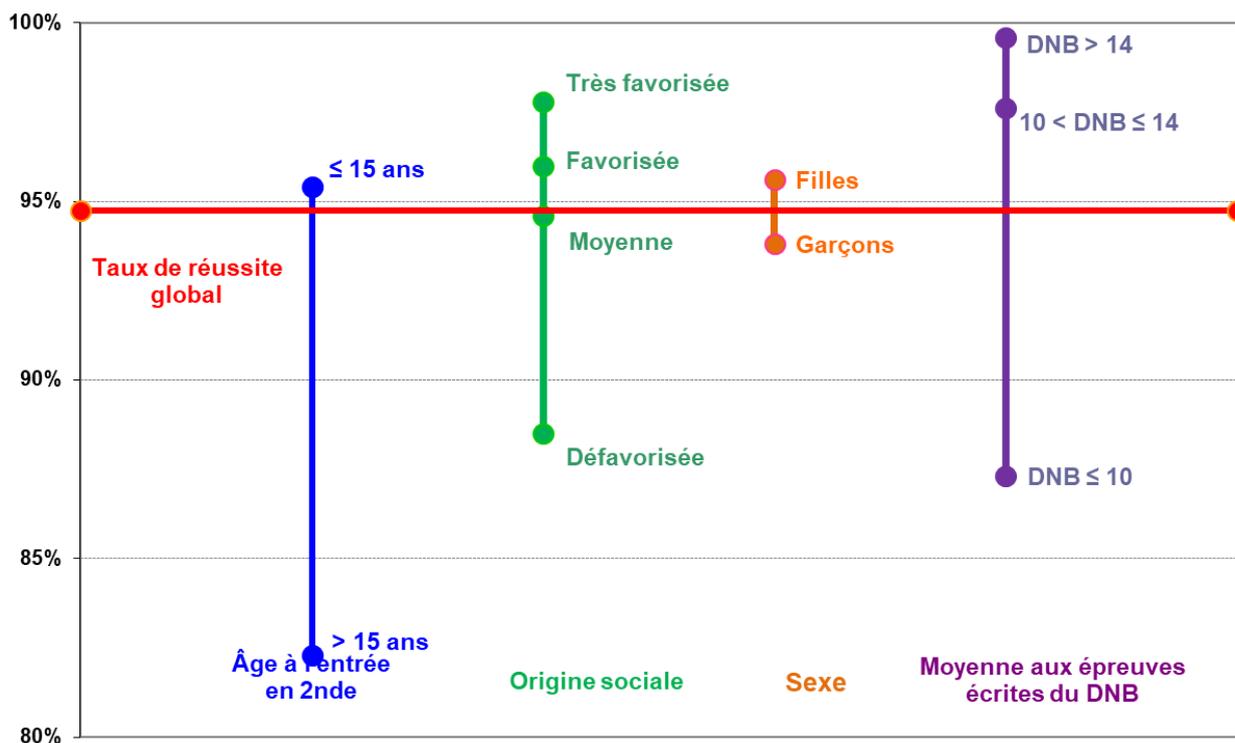
### à l'entrée en seconde, d'âge, d'origine sociale et de sexe.

C'est en tenant compte des caractéristiques de chaque élève et des caractéristiques de l'établissement (% d'élèves en retard scolaire, indice de position sociale moyen, niveau scolaire moyen à l'entrée en seconde, % de filles) dans

lequel il étudie qu'est calculé, pour chaque lycée, une probabilité de réussite, d'accès ou de mention au baccalauréat. Le taux attendu de réussite, d'accès ou de mention au baccalauréat de l'ensemble du lycée en est déduit.

### Taux de réussite nationaux au baccalauréat général et technologique (session 2022) selon l'âge à l'entrée en seconde, l'origine sociale, le sexe ou le niveau scolaire des élèves

(France métropolitaine + DROM, établissements publics et privés sous contrat)



**Note de lecture :** Les élèves ayant obtenu 10 de moyenne ou moins aux épreuves écrites du DNB ont un taux de réussite au baccalauréat de 87,3% en 2022.

Ces taux attendus ne constituent pas des objectifs, mais une simulation de ce que serait le taux de réussite, d'accès ou de mention de chaque lycée si celui-ci ne contribuait ni plus, ni moins, à la réussite scolaire de ses élèves, que la moyenne des établissements considérés.

Si l'écart entre le taux constaté et le taux attendu (taux constaté – taux attendu), appelé « **valeur ajoutée** », est positif, on a tout lieu de penser que le lycée a apporté aux élèves qu'il a accueillis plus que ce que ceux-ci auraient reçu s'ils avaient fréquenté un établissement situé dans la moyenne. Si l'écart est négatif, la présomption inverse prévaudra. Cette approche de la valeur ajoutée est relative. Elle permet une comparaison avec l'efficacité moyenne. Elle n'implique

évidemment pas que les lycées ayant une valeur ajoutée négative voient le niveau de leurs élèves baisser au cours de leur scolarité.

Afin de ne pas pénaliser les lycées qui disposent d'une moindre offre de formations, **le calcul du taux d'accès tient compte des élèves qui changent de lycée entre la 2<sup>nd</sup>e et la 1<sup>ère</sup> pour suivre une série technologique ou une spécialité générale non proposée dans leur lycée d'origine** (voir page 10).

**Seule l'analyse combinée de l'ensemble de ces indicateurs est à même de donner une image de la réalité complexe que constituent les résultats d'un établissement.**

## Comment interpréter les indicateurs ?

L'exemple présenté ci-après a pour but d'illustrer ce que peut être l'utilisation des indicateurs pour apprécier les différents aspects des résultats d'un lycée.

Il montre que les analyses conduites doivent prendre appui sur les modes de calcul des indicateurs proposés et tenir compte de toute la complexité des situations des établissements. Il illustre également l'intérêt de la présentation de plusieurs indicateurs, qui donnent des points de vue différents et complémentaires sur les résultats des lycées. Ces indicateurs, qui permettent de mettre en valeur les points forts et les points faibles d'un lycée peuvent inciter celui-ci à prendre appui sur les premiers pour améliorer les seconds.

La complexité et la diversité des situations réelles – dont cette analyse ne peut rendre compte que très sommairement – conduit à souligner une fois encore le danger qu'il y aurait à utiliser ces indicateurs – et a fortiori à ne retenir qu'une partie d'entre eux – pour établir des palmarès ou faire des comparaisons sans en fournir les termes.

### Libellés des séries du baccalauréat pour les lycées d'enseignement général et technologique

Voie générale	Voie technologique
G : Générale	STMG : Sciences et Technologies du management et de la Gestion STI2D : Sciences et Technologies de l'Industrie et Développement Durable STD2A : Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués STL : Sciences et Technologies de Laboratoire ST2S : Sciences et Technologies de la Santé et du Social S2TMD : Sciences et Techniques du Théâtre, de la Musique et de la Danse STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration

### Les regroupements des filières du baccalauréat professionnel

Les secteurs de la production et des services sont définis par la nomenclature interministérielle des spécialités de formation (décret n° 94-522 du 21 juin 1994, Journal officiel du 26 juin 1994). Les filières des baccalauréats professionnels sont regroupées par domaine de spécialités, puis par secteur.

Le secteur de la production	Le secteur des services
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Spécialités pluri-technologiques de la production ;</li><li>▪ Agriculture, pêche, forêt et espaces verts<sup>2</sup> ;</li><li>▪ Transformations ;</li><li>▪ Génie civil, construction, bois ;</li><li>▪ Matériaux souples ;</li><li>▪ Mécanique, électricité, électronique.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Spécialités plurivalentes des services ;</li><li>▪ Échanges et gestion ;</li><li>▪ Communication et information ;</li><li>▪ Services aux personnes ;</li><li>▪ Services à la collectivité.</li></ul>

<sup>2</sup> Les résultats aux filières agricoles ne sont pas traités par le ministère de l'éducation nationale et n'apparaissent donc pas dans les IVAL.

## Cas d'un lycée d'enseignement général et technologique

Taux de réussite au baccalauréat 2022				
Série	Taux constaté (%)	Taux attendu (%)	Valeur ajoutée	Nb d'élèves présents au bac
Ensemble	87	81	+6	151
G	90	85	+5	31
STI2D	89	80	+9	70
STL	82	81	+1	50

Taux d'accès de la seconde, de la première et de la terminale au baccalauréat 2022				
Niveau	Taux constaté (%)	Taux attendu (%)	Valeur ajoutée	Effectifs à la rentrée 2022
Seconde	67	77	-10	209
Première	84	85	-1	150
Terminale	90	87	+3	145

Taux de mentions au baccalauréat 2022				
Série	Taux constaté (%)	Taux attendu (%)	Valeur ajoutée	Nb d'élèves présents au bac
Ensemble	32	34	-2	151
G	26	31	-5	31
STI2D	36	37	-1	70
STL	29	33	-4	50

Du point de vue de la réussite au baccalauréat (indicateur n° 1), ce lycée présente de bons résultats. En effet, 87 % des élèves présents à l'examen obtiennent le baccalauréat. Ce taux de réussite constaté est supérieur de 6 points à ce qu'il aurait été si ses élèves de terminale avaient été scolarisés dans un lycée « neutre » au sens statistique du terme. Toujours du seul point de vue de la réussite, le lycée semble apporter plus à ses classes de séries Générale et STI2D qu'à celles de la série STL.

Mais on ne peut se contenter des seuls taux de réussite. L'examen des taux d'accès (indicateur n° 2) doit compléter l'analyse. Un élève de seconde de cet établissement n'a qu'un peu plus de deux chances sur trois d'obtenir son baccalauréat en restant dans ce lycée (67 %). Ce résultat est en dessous du taux observé pour les élèves de mêmes caractéristiques scolarisés dans

des lycées comparables en termes de population accueillie (77 %). Cela conduit à penser qu'un nombre important des élèves du lycée doivent le quitter en cours de scolarité. C'est plutôt en fin de seconde que les élèves quittent le lycée puisque les taux d'accès de la première et de la terminale au baccalauréat sont très proches des taux attendus. De plus, le taux d'accès terminale-bac est légèrement supérieur au taux de réussite au baccalauréat, ce qui signifie que les élèves ayant échoué au baccalauréat sont acceptés comme redoublants dans l'établissement.

Enfin, les valeurs ajoutées associées aux taux de mentions (indicateur n° 3) indiquent que si le lycée permet à davantage de lycéens qu'on pouvait s'y attendre d'avoir le baccalauréat, ceux-ci ne l'obtiennent pas aussi souvent qu'attendu avec une mention, compte tenu de leurs caractéristiques.

## Conditions de publication des indicateurs

Le ministère calcule des indicateurs de résultats pour **4 326** lycées publics et lycées privés sous contrat (**2 318** lycées d'enseignement général et technologique et **2 008** lycées professionnels) qui préparent au baccalauréat. Dans certains cas, la fiche de l'établissement peut ne pas être renseignée, partiellement renseignée ou être renseignée avec une indication de précaution d'usage pour certains indicateurs.

### ▪ **Aucun indicateur publié**

Pour les lycées généraux et technologiques, il faut au moins 20 candidats au baccalauréat pour que les indicateurs soient calculés. Le seuil est fixé à 10 pour les lycées professionnels. Si cette condition n'est pas respectée, la fiche de l'établissement n'est pas publiée.

De même, si un lycée offre un cycle incomplet (un ou deux niveaux), les taux d'accès au baccalauréat ne peuvent être calculés et dans ce cas la fiche n'est pas publiée.

### ▪ **ND : non déterminé**

Les taux peuvent être non déterminés pour trois raisons :

#### (1) Trop peu d'élèves

- Moins de 10 candidats dans une série du bac général et technologique ou dans une filière (production ou services) du bac professionnel

- Moins de 5 candidats dans un domaine de spécialité du bac professionnel

Dans ce cas, les taux de réussite et de mentions attendus sont à « ND »

#### (2) Trop peu de notes au brevet retrouvées

Lorsque la part de notes au brevet retrouvées est inférieure à 50% au niveau :

- de la série : taux attendu de la série = « ND »
- de l'ensemble des candidats au bac : taux toutes séries confondues = « ND »
- de l'ensemble des élèves de l'établissement : taux d'accès attendus = « ND »

#### (3) Mayotte

Le calcul des taux attendus pour les lycées de Mayotte donnant des résultats très atypiques, ils ont également été mis à « ND ».

## Le calcul des indicateurs

Les IVAL correspondent à trois indicateurs : taux de réussite, taux d'accès et taux de mentions. À chacun de ces indicateurs sont associés des taux attendus, qui correspondent aux taux moyens estimés pour des élèves d'âge, d'origine sociale, de niveau scolaire à l'entrée en seconde et de sexe comparables, scolarisés dans des établissements comparables en termes d'offre de formation et de caractéristiques de la population accueillie.

### Taux de réussite constaté

Le taux de réussite au baccalauréat est la proportion, parmi les élèves présents à l'examen, de ceux qui ont obtenu le diplôme. Le taux constaté de réussite au baccalauréat se calcule de la façon suivante :

Taux constaté de réussite au baccalauréat =

$$\frac{\text{Bacheliers} \times 100}{\text{Présents}}$$

Où :

**Bacheliers** = élèves de l'établissement ayant obtenu le baccalauréat en juin ou en septembre de l'année (N)

**Présents** = élèves de l'établissement inscrits au baccalauréat dans l'établissement et présents à l'examen en juin ou septembre de l'année (N).

### Taux d'accès constaté

Le taux d'accès de seconde au baccalauréat est la probabilité, pour un élève, d'accéder successivement de seconde en première, de première en terminale et de terminale au baccalauréat au sein de l'établissement<sup>3</sup>. Ainsi, le taux d'accès de seconde au baccalauréat est le produit de ces trois taux intermédiaires (2<sup>nde</sup>-1<sup>ère</sup>, 1<sup>ère</sup>-Terminale et Terminale-Bac).

Pour les IVAL session N du baccalauréat, chaque taux d'accès intermédiaire est calculé en observant ce que les élèves inscrits dans l'établissement en décembre N-1 sont devenus en décembre N. Le taux d'accès au baccalauréat, produit de ces taux intermédiaires, n'est donc pas fondé sur le suivi d'une cohorte réelle d'élèves, mais sur l'observation du parcours des élèves présents à tous les niveaux une même année scolaire. C'est ce qu'il est convenu d'appeler un suivi de cohorte fictive. Les cohortes fictives nécessitent seulement les données du constat sur deux années consécutives, permettant ainsi de ne pas attendre que la cohorte ait quitté le lycée, ce qui nécessiterait l'observation d'au moins quatre années successives.

---

<sup>3</sup> À partir de 2016, les passages au niveau supérieur en changeant de filière (2<sup>nde</sup> GT vers 1<sup>ère</sup> PRO par exemple) sont considérés comme des succès. De la même manière, les redoublements en changeant de filière (2<sup>nde</sup> PRO vers 2<sup>nde</sup> GT par exemple) ne pénalisent pas le taux d'accès. Ceci à condition bien sûr que l'élève reste dans le même établissement. Seuls les lycées polyvalents sont donc concernés.

À partir de 2017, les déménagements sont également pris en compte. Un élève qui accède au niveau supérieur tout en changeant d'établissement ne pénalise plus le taux d'accès du lycée d'origine si cela fait suite à un changement de commune de résidence ou si le département de l'établissement de destination est différent du département de l'établissement d'origine.

À partir de 2019, dans la filière générale et technologique, les cas d'élèves qui changent de lycée entre la 2<sup>nde</sup> et la 1<sup>ère</sup> pour suivre une série technologique ou une spécialité générale non proposée dans leur lycée d'origine sont désormais considérés comme des réussites (ou des succès) pour le lycée d'origine.

### Le taux d'accès constaté d'un niveau à l'autre se calcule de la façon suivante :

Taux d'accès constaté d'un niveau à l'autre =

$$\frac{\text{Succès} \times 100}{\text{Inscrits} - \text{Doublants}}$$

Où :

**Inscrits** = élèves inscrits dans le niveau de départ en décembre de l'année (N-1)

**Doublants** = élèves de l'établissement qui redoublent le niveau de départ dans le lycée en décembre de l'année (N)

Pour le calcul des taux d'accès de 2<sup>nde</sup> en 1<sup>ère</sup> et de 1<sup>ère</sup> en terminale :

**Succès** = élèves qui passent dans le niveau supérieur dans le lycée en décembre de l'année (N)

Pour le calcul du taux d'accès Terminale-Baccalauréat :

**Succès** = élèves de l'établissement ayant obtenu le baccalauréat en juin ou en septembre de l'année (N)

En soustrayant les redoublants de l'établissement du dénominateur, on suppose que les élèves ayant redoublé cette année dans l'établissement auront, l'année suivante, la même probabilité d'accéder au niveau supérieur.

### Calcul pratique d'un taux d'accès constaté

Un lycée scolarise 221 élèves en seconde, 215 en première et 235 en terminale en décembre de l'année (N-1). Le devenir de ces élèves l'année suivante est décrit dans le tableau ci-après :

Niveau	Inscrits	Succès	Doublants
2 <sup>nde</sup>	221	159	9
1 <sup>ère</sup>	215	191	5
Terminale	235	201	4

Le taux constaté d'accès de seconde en première vaut :  $\frac{159}{221-9} = 75,0\%$

Le taux constaté d'accès de première en terminale vaut :  $\frac{191}{215-5} = 91,0\%$

Le taux constaté d'accès de terminale au baccalauréat vaut :  $\frac{201}{235-4} = 87,0\%$

Finalement, le taux constaté d'accès de seconde au baccalauréat vaut :

$$\frac{75,0}{100} \times \frac{91,0}{100} \times \frac{87,0}{100} = 59,4\%$$

### Interprétation d'un taux d'accès

La complexité d'un taux d'accès constaté suppose d'être prudent dans son interprétation et, notamment, de garder présent à l'esprit qu'il estime la capacité du lycée à conserver ses élèves tout au long du second cycle et à leur faire obtenir le baccalauréat à l'issue de celui-ci. Si de nombreux facteurs propres au lycée peuvent influencer sur cette capacité, d'autres lui échappent :

- Les facteurs liés à la politique de l'établissement :
  - politique de réorientation des élèves en difficulté vers d'autres structures ou d'autres séries situées dans d'autres établissements ;
  - gestion des redoublements ;

- politique à l'égard des élèves en situation d'abandon d'études ;
- Les facteurs subis par l'établissement :
  - attractivité d'établissements voisins ;
  - orientation vers une série ou une spécialité non proposée par l'établissement.

L'impact de ce dernier facteur est toutefois neutralisé, un changement de lycée pour ce motif étant désormais considéré comme une réussite pour le lycée d'origine.

### Taux de mentions constaté

Le taux de mentions au baccalauréat est la proportion, parmi les élèves présents à l'examen, de ceux qui ont obtenu une mention (assez bien, bien ou très bien). Le taux constaté de mentions se calcule de la même manière que le taux de réussite.

### Taux attendus et valeurs ajoutées

La DEPP a mis au point un modèle statistique<sup>4</sup> de calcul des taux attendus de chaque lycée. Il permet de simuler, pour chaque élève, sa probabilité d'obtenir le baccalauréat, d'accéder au niveau supérieur ou d'obtenir une mention, en fonction de ses caractéristiques (âge, niveau scolaire à l'entrée en seconde<sup>5</sup>, origine sociale et sexe) et des caractéristiques du lycée dans lequel il évolue. Le calcul de cette probabilité est réalisé en considérant que l'élève est scolarisé dans un établissement ne contribuant ni plus ni moins que la moyenne des établissements à la réussite scolaire de ses élèves.

Une fois obtenues ces probabilités pour chaque élève, il suffit ensuite d'en calculer les moyennes. Pour les taux de réussite ou de mentions, ces moyennes sont calculées au niveau de la série ou du domaine de spécialité. Pour les taux d'accès, elles sont calculées par « niveau » (2<sup>nde</sup>, 1<sup>ère</sup>, terminale). Ces moyennes de probabilités sont ce qu'on appelle les taux attendus.

**Le taux de réussite attendu** pour l'établissement est ensuite obtenu en faisant la moyenne des taux de réussite attendus par série, pondérés par l'effectif d'élèves présents au baccalauréat. C'est la même chose pour le **taux de mentions attendu**.

De la même façon, la moyenne des probabilités d'accès au niveau supérieur de tous les élèves d'un niveau, donne le taux attendu d'accès au niveau supérieur. **Le taux d'accès attendu de première au baccalauréat** est le produit des taux d'accès attendus de première en terminale et de terminale au baccalauréat. **Le taux d'accès attendu de la seconde au baccalauréat** est le produit des taux d'accès attendus de seconde en première et de première au baccalauréat.

Pour chaque indicateur, taux de réussite, taux d'accès ou taux de mentions, la **valeur ajoutée** de l'établissement est la différence entre le taux constaté de l'établissement et le taux attendu.

<b>Valeur ajoutée = Taux constaté – Taux attendu</b>
--

<sup>4</sup> La mise en œuvre du modèle se base sur des théories statistiques élaborées et fait appel à des procédures de calculs longues et complexes qui ne peuvent être reproduites « à la main ». Il n'est donc pas possible d'explicitier dans le présent document les formules de calcul.

<sup>5</sup> Lorsque la note individuelle d'un élève au brevet n'est pas retrouvée, elle est imputée par la note moyenne des élèves de sa série ou de son établissement. Afin de neutraliser l'impact des variations de la notation au brevet d'une année à l'autre, ces notes sont harmonisées de manière à ce que la moyenne nationale soit égale à 10 quelle que soit l'année de passage du brevet.



collection

Notes Statistiques

thématique

Statistiques

titre

Indicateurs de résultats des lycées (IVAL)  
Baccalauréat Général - Technologique  
et Professionnel  
2022

conception, réalisation et diffusion

SIASEPP

siasepp-sps@ac-clermont.fr

impression

Rectorat - 4 ex.

pour plus d'informations

<http://www.ac-clermont.fr/etudes-stats/>

n°ISSN

2259-3845



**ACADÉMIE  
DE CLERMONT-FERRAND**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*